



« Ensemble,
utiles aux autres ! »

RAPPORT DE DURABILITÉ 2025

EDITO	3
Un ancrage territorial de proximité pour répondre aux besoins de logements sur le territoire	4-5
La SIP, des femmes et des hommes investis d'une mission d'intérêt général	6
Notre stratégie de transformation vers un modèle durable	7
Modèle d'affaires	8-9
Gouvernance et organisation	10-11
Les temps forts de l'année 2025	12
UNE STRATÉGIE FONDÉE SUR LES RISQUES, IMPACTS ET OPPORTUNITÉS DU LOGEMENT SOCIAL	13-14
Bilan 2025 : points clés	15-16
UTILES À LA PLANÈTE EN DÉVELOPPANT UN HABITAT DURABLE ET ÉCONOME	17
Réduire notre empreinte carbone	18
Vers une gestion circulaire de nos activités	24
Un patrimoine paysager à préserver	27
UTILES AUX HABITANTS EN PROPOSANT UN ACCOMPAGNEMENT ADAPTÉ ET DES SERVICES DE QUALITÉ	29
Un logement accessible à tous et des services de qualité	30
Un service au plus proche des locataires	33
UTILES AUX TERRITOIRES EN CONTRIBUANT À LEUR TRANSFORMATION ET À LEUR ATTRACTIVITÉ	37
Acteur de la transformation des territoires	38
Au service de la cohésion sociale	41
UTILES ENSEMBLE, EN REPENSANT NOS MÉTIERS POUR DEMAIN	45
Accompagnement des parcours professionnels	46
Un collectif engagé	51
BILAN DU PROJET D'ENTREPRISE 2022-2025	54
INDICATEURS DE PERFORMANCE 2025	55
REMERCIEMENTS	56

EDITO

C'est avec une immense fierté que nous vous présentons notre rapport de durabilité 2025, un document qui reflète notre engagement indéfectible en tant que bailleur social à œuvrer pour un avenir meilleur et responsable.

Dans un contexte où les défis sociaux et environnementaux se font de plus en plus pressants, nous sommes convaincus que notre rôle va bien au-delà de la simple gestion immobilière : nous devons être des acteurs de changement, des bâtisseurs de liens et des catalyseurs d'un développement durable sur le territoire picard.

Notre mission de bailleur social n'est pas seulement de fournir des logements, mais de construire des communautés solidaires, inclusives et respectueuses de l'environnement. À travers ce rapport, nous souhaitons partager avec vous les actions entreprises, les résultats obtenus ainsi que les défis que nous avons relevés ensemble. Vous découvrirez comment la durabilité et la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) ont été intégrées au cœur de notre stratégie, guidant nos décisions et inspirant nos équipes chaque jour.

Nous croyons profondément dans le pouvoir de la collaboration : travailler main dans la main avec les collectivités, les associations, et bien sûr, avec les habitants, afin de construire ensemble un cadre de vie qui corresponde aux aspirations de chacun. Notre démarche repose sur une écoute active de vos besoins et de vos attentes, pour évoluer en réponse à une société en mutation.

Alors que nous entamons une nouvelle étape de notre histoire, il est essentiel de mettre en avant notre volonté d'innovation et de transparence. Ce rapport est aussi un appel à l'action : ensemble, nous pouvons continuer à progresser vers un modèle de vie plus durable, tout en restant fidèles à nos valeurs fondamentales de solidarité, d'entraide et d'engagement.



Fany RUIN

Présidente de la SIP d'HLM



Alain HERRENG

Directeur Général de la SIP d'HLM

RAPPORT DE DURABILITÉ ÉDITION 2025



Directeur de la publication :
Alain HERRENG

Rédaction :
Coline JACOBS
Vanessa REMARS

Conception et réalisation :
Vanessa REMARS

Photographies : SIP d'HLM, Cyrille Struy, Iminance



Ce rapport de durabilité a été imprimé à Amiens par Pixels Avenue, imprimeur labellisé Imprim'Vert®

Un ancrage territorial de proximité pour répondre aux besoins de logements sur le territoire



Nos agences

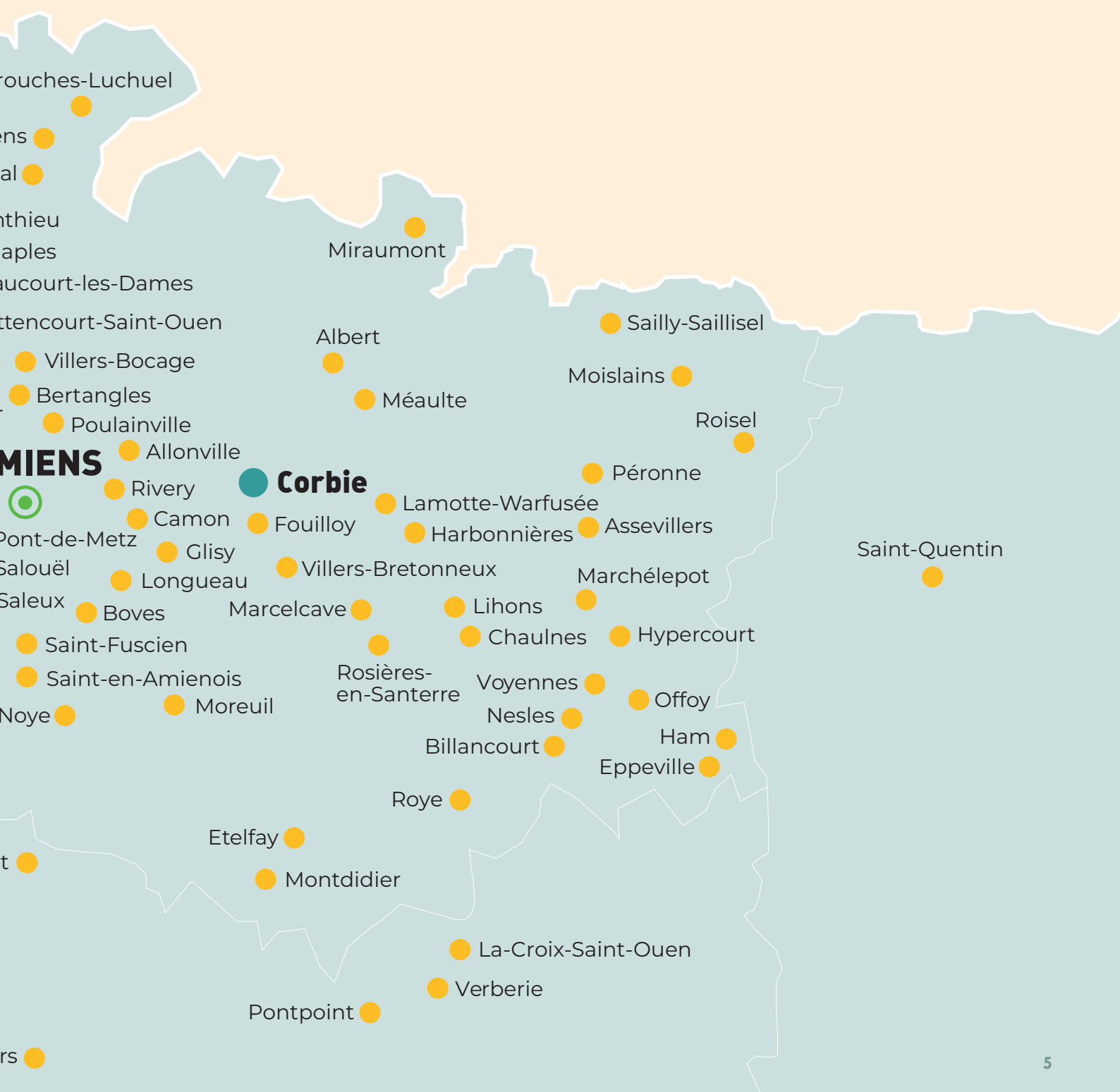
- Siège social
- Agence Amiens Bords de Somme
- Agence Littoral Plaine Picardie
- Agence Trois Vallées

Notre patrimoine

12 428 logements

105 locaux commerciaux

99 communes d'implantation



La SIP, des femmes et des hommes investis d'une mission d'intérêt général

Forte d'une histoire désormais centenaire, la SIP est issue d'un rapprochement de deux organismes. En effet, fin 1993, l'Immobilière Lesueur et la SAP fusionnaient pour donner naissance à la SIP. Depuis sa création, **la SIP est une entreprise engagée au service des habitants et du territoire**. Cet ancrage repose sur une conviction forte, celle qu'en agissant au plus près des territoires, nous pouvons mieux répondre aux besoins des populations. De cette manière, nous pouvons continuer à proposer une offre globale adaptée aux spécificités locales.

Présents dans les 3 départements picards, **nous avons à cœur de proposer à tous ceux qui en ont besoin un habitat et une offre de logements** qui s'adaptent aux évolutions des modes de vie et de la société. En tant qu'Entreprise Sociale de l'Habitat, **nous sommes investis d'une mission d'intérêt général : loger les personnes à revenus modestes**, principalement dans le département de la Somme.

Présente sur près de 100 communes, **la SIP intervient sur l'ensemble de la gamme du logement locatif** : logement social ou très social, maison de retraite, foyer d'accueil médicalisé, foyer de vie ou de travail, centre d'hébergement d'urgence, logement étudiant.

La SIP est aussi un **partenaire privilégié des collectivités locales** pour toutes les actions en liaison avec le logement et un acteur économique et social incontournable sur le territoire.

NOTRE OBJECTIF : “développer un habitat accessible, durable qui reste en adéquation avec les besoins des territoires et de la société”



La SIP c'est :

UN BAILLEUR SOCIAL

Nous logeons et nous accompagnons nos locataires tout au long de leur parcours résidentiel.

UN BÂTISSEUR D'AVENIR

Nous construisons des logements de qualité pour répondre à la demande sans cesse croissante de logements.

UN ACTEUR DE L'HABITAT ENGAGÉ

Nous entretenons et réhabilitons notre patrimoine pour améliorer sa performance énergétique et environnementale.

UN TISSEUR DE LIEN SOCIAL

Nous innovons pour embellir le cadre de vie des habitants afin de favoriser la tranquillité résidentielle et le vivre ensemble.



**NOTRE STRATÉGIE DE TRANSFORMATION
VERS UN MODÈLE DURABLE**

Modèle d'affaires



Nos ressources en 2025

HUMAINES :



164

collaboratrices et collaborateurs répartis dans les 3 agences, les régions et le siège



4

agences de proximité



26

chargé(e)s de relation locataires



6

conseiller(e)s dédiés dans notre Centre Relation Client



21

gardien(ne)s d'immeuble et agents d'immeuble qualifiés

FINANCIÈRES :



52 M€

investis dans les réhabilitations, la construction et la maintenance



79,8 M€

de chiffre d'affaires

PATRIMONIALES :



12 428

logements locatifs



99

communes d'implantation

Nos activités

- **Proposer des logements accessibles et adaptés aux besoins** (diversité de l'offre, accessibilité économique, besoins des ménages et des territoires)
- **Accompagner les parcours résidentiels** (accès au logement, mobilité, adaptation du logement aux étapes de vie)
- **Accompagner nos locataires et favoriser leur autonomie** (qualité de service, accompagnement social, maintien à domicile, prévention des fragilités, maîtrise des charges)
- **Construire, réhabiliter et adapter durablement** notre patrimoine (développement du parc, rénovation énergétique, maintenance et amélioration du cadre de vie, adaptation au vieillissement)
- **Agir pour la cohésion sociale et le développement des territoires** (création de lien social, renouvellement urbain, réaménagement de quartiers, ancrage local)
- **Construire des partenariats durables au service des habitants et des territoires** (collectivités, associations, entreprises locales, acteurs sociaux et médico-sociaux)

Nos ambitions



**CRÉER DU LIEN SOCIAL
ET AGIR**
pour les territoires



**TRANSFORMER
ET VALORISER**
notre patrimoine



CONSTRUIRE
avec nos partenaires



LOGGER DURABLEMENT
tous les publics

Nos enjeux

ENJEUX SOCIAUX

- **Préserver le pouvoir d'achat de nos locataires** (maîtrise des charges locatives)
- **Garantir la qualité de vie dans le logement** (sécurité, confort, satisfaction locataire)
- **Favoriser l'inclusion des publics les plus fragiles** (actions service cadre de vie, soutien aux structures d'accompagnement)

ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

- **Accélérer la rénovation énergétique et la décarbonation de notre parc immobilier**
- **Penser la construction et la réhabilitation de façon responsable** (matériaux, déchets, performance environnementale)
- **Adapter notre patrimoine au changement climatique** (confort d'été, résilience du bâti)

ENJEUX TERRITORIAUX

- **Contribuer à la cohésion sociale et au renouvellement des quartiers**
- **Maintenir une offre de logements, y compris dans les zones moins tendues ou rurales**
- **Nouer des partenariats avec les collectivités locales et les acteurs du territoire pour répondre aux besoins de logements**

ENJEUX ÉCONOMIQUES

- **Préserver notre capacité financière** (réhabilitations, coûts d'exploitation)
- **Préserver la valeur de notre parc immobilier**



Valeur créée en 2025

POUR NOS CLIENTS :



25 774

personnes logées



990

logements attribués



10

logements vendus

POUR NOS ÉQUIPES :



2 654

heures de formation dispensées aux collaborateurs

POUR LES TERRITOIRES :



98

logements mis en service



602

ordres de service lancés en réhabilitation



41

logements remis en état par notre régie SIPRÉNOV

POUR LA PLANÈTE :



1 840 T

de CO₂ évitées grâce à nos réhabilitations depuis 2019



16 125 T

de déchets recyclés



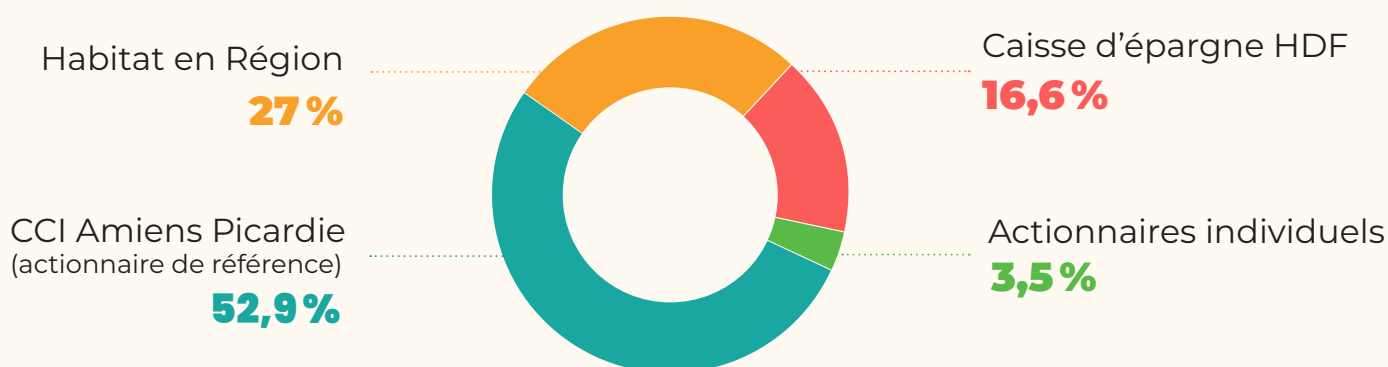
240 T

de déchets verts valorisés en 158 tonnes de compost

Forme juridique

Forme juridique de l'entreprise	Entreprise Sociale pour l'Habitat
Autres spécifications sur la forme juridique de l'entreprise	Société anonyme
Code(s) de la nomenclature sectorielle NACE	6820A
Total du bilan (total des actifs) en €	683 413 796 €
Chiffre d'affaires en €	79,8 millions d'euros

Notre actionnariat



Nos commissions

LA COMMISSION INTERNE DES MARCHÉS (CIM) :

Cette commission est obligatoirement appelée à délibérer pour tous les contrats et marchés :

- Marchés d'un montant supérieur ou égal à **40 000 € HT** et inférieur ou égal à **99.999 € HT** pour les fournitures et les services.
- Marchés d'un montant supérieur ou égal à **40 000 € HT** et inférieur ou égal à **999 999 € HT** pour les travaux.

LA COMMISSION D'APPELS D'OFFRES (CAO)

Les seuils communautaires applicables pour les procédures formalisées en 2025 sont fixés par décret, à savoir :

- **221 000 € HT** pour les marchés publics de fournitures et de services
- **5 538 000 € HT** pour les marchés publics de travaux et pour les contrats de concessions

Pour toutes les procédures dont le montant de marché est inférieur à ces seuils, il n'existe aucune obligation de passage en commission.

Afin de garantir l'impartialité dans le choix de ses prestataires, la SIP s'impose des règles plus strictes que ce à quoi la loi l'oblige.

Ensemble, ces 2 commissions garantissent le respect du code de conduite que la SIP s'est imposée en matière de transparence d'attribution de marchés.

Nos parties prenantes et leurs enjeux

COLLABORATEURS

- Conditions d'emploi
- Qualité de vie et conditions de travail
- Employabilité et développement professionnel
- Compétences adaptées aux besoins

ACTEURS SOCIAUX

- Cohésion et lien social
- Aide à l'insertion économique
- Réponse aux besoins des résidents
- Soutien au dynamisme socio-culturel

COLLECTIVITÉS & ÉTAT

- Offre de logements abordables et adaptés
- Cohésion et mixité sociales
- Attractivité et développement durable des territoires
- Accompagnement des politiques de l'habitat

HABITANTS

- Coût global du logement maîtrisé
- Qualité des services, santé et sécurité
- Accompagnement et parcours résidentiel
- Confidentialité des données (RGPD)
- Offre de logements adaptée aux besoins

ADMINISTRATEURS

- Détermination des orientations générales
- Gestion saine et durable
- Transparence des décisions

ENTREPRISES

- Capacité de réhabilitation et de production
- Qualité et respect des délais, innovation
- Viabilité et développement des sociétés
- Loyauté des pratiques et respect des principes RSE

LA COMMISSION D'ATTRIBUTIONS DES LOGEMENTS ET D'EXAMEN D'OCCUPATION DES LOGEMENTS (CALEOL)

La CALEOL se réunit tous les 15 jours afin d'étudier les demandes de logement et d'attribuer les logements.

Une fois par mois, la CALEOL se réunit pour examiner l'occupation de nos logements selon des critères précis et formule des préconisations dans le but d'optimiser l'occupation de nos logements, favorisant ainsi les parcours résidentiels.

LE CONSEIL DE CONCERTATION LOCATIVE (CCL)

Instance obligatoire chez les bailleurs sociaux, ce conseil examine les projets et les activités ayant un impact sur la vie des locataires (telles que les réhabilitations, le calcul des charges ou la vidéosurveillance).

Cette instance se réunit 4 fois par an.

LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2025



Janvier

Inauguration du tiers-lieu social de la SIP



Mars

2^{ème} forum emploi de la SIP



Mai

Mise en service de 30 logements à Amiens



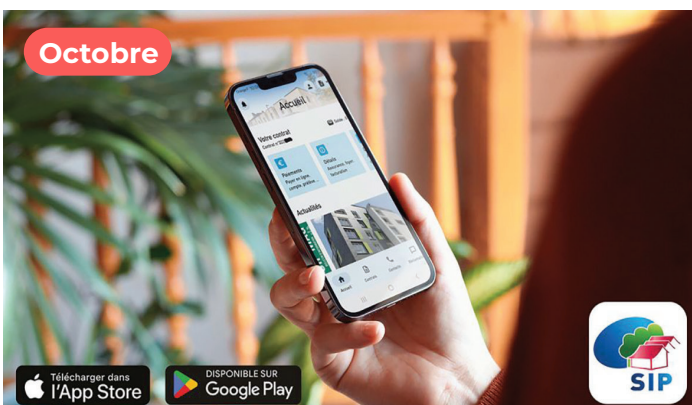
Juillet

120 logements réhabilités avenue de Picardie



Octobre

Séminaire dédié à la qualité de service



Octobre

7 000 inscrits sur l'appli «SIP Bien chez soi»



Novembre

La SIP lauréate des trophées marque employeur



Décembre

Clotûre projet d'entreprise 2022-2025

Une stratégie fondée sur l'analyse des risques, impacts et opportunités du logement social

Identification des impacts, risques et opportunités du logement social

Depuis 2020, le contexte international de l'immobilier et du bâtiment sont tendus, marqués par une crise du secteur de la construction neuve. Cette situation a contribué à la pénurie de logements sociaux et a accentué les dynamiques de précarisation.

À l'échelle locale, la SIP fait face à des fragilités sociales persistantes, ainsi qu'à des besoins en services en constante évolution, notamment en matière de logements adaptés au vieillissement de la population et à la diversification des structures familiales. Par ailleurs, sans attendre de répondre aux obligations de la **loi climat et Résilience de 2021**, la SIP s'est focalisée depuis 2012 sur les opérations de réhabilitation énergétique, tout en veillant à conserver un volume de production neuve cohérent avec les besoins du territoire.

Dans ce contexte, l'identification et la hiérarchisation des enjeux les plus structurants constituent un levier essentiel pour orienter durablement l'action de la SIP. Afin d'identifier les enjeux de responsabilité sociale, sociétale et environnementale les plus prioritaires, la SIP s'est appuyée sur les travaux d'analyse de double matérialité menés par des acteurs du logement social. Ces travaux ont permis d'identifier et de classer les principaux impacts positifs et négatifs, risques et opportunités (IRO*), qui orientent aujourd'hui la stratégie de la SIP, actuelle et à venir, développée dans la suite de ce rapport.



* Les Impacts, Risques et Opportunités (IRO) désignent les principaux enjeux pouvant avoir un effet durable sur les activités de la SIP, qu'il s'agisse de leurs impacts sur la société et l'environnement ou de leurs effets sur la performance et la pérennité de l'entreprise.

Nos enjeux environnementaux

	Enjeux environnementaux prioritaires	Traduction concrète pour nos activités
	Gestion des ressources et matériaux	Consommation de matières premières, sobriété des ressources, choix de matériaux dans les opérations de construction et de réhabilitation
	Atténuation du changement climatique	Émissions de gaz à effet de serre liées aux activités de la SIP, réduction de l'empreinte carbone
	Performance énergétique du patrimoine	Résorption des passoires énergétiques, rénovation énergétique, évolution des systèmes et vecteurs énergétiques, efficacité énergétique
	Gestion des déchets	Déchets de chantier, développement de filières de réemploi et de reconditionnement
	Adaptation au changement climatique	Résilience du patrimoine face aux aléas climatiques, confort d'été, gestion des risques climatiques

Nos enjeux sociaux et sociétaux

	Enjeux sociaux et sociétaux prioritaires	Traduction concrète pour nos activités
	Logement adéquat et accessible	Confort, adaptation aux besoins des ménages, accessibilité économique, parcours résidentiel
	Accès aux services et inclusion	Accessibilité des logements et services, prise en compte du vieillissement et des situations de mobilité réduite
	Protection des données des usagers	Confidentialité, cybersécurité et prévention des violations de données
	Développement des compétences des collaborateurs	Évolution des compétences techniques, des compétences réglementaires et des métiers
	Santé et sécurité des locataires	Logements sains, sécurité résidentielle, qualité du cadre de vie

Nos enjeux de gouvernance

	Enjeux de gouvernance prioritaires	Traduction concrète pour nos activités
	Gestion des relations fournisseurs	Relations commerciales responsables, délais de paiement, pratiques d'achats
	Culture d'entreprise et éthique	Éthique, collaboration et évolution des pratiques professionnelles
	Prévention et détection de la corruption	Dispositifs de prévention, sensibilisation, formation anti-corruption et lutte contre la fraude

Bilan 2025 : Points clés

Renouvellement du PSP et de la CUS de la SIP

En 2024, la SIP a engagé le renouvellement de son **Plan Stratégique Patrimonial** (PSP) et de sa nouvelle **Convention d'Utilité Sociale** (CUS), deux documents clés qui permettent de définir les priorités de l'entreprise pour les années à venir. Ceux-ci ont été transmis à la Préfecture en juillet 2025.

Une vision durable du patrimoine au travers du PSP

Le PSP a permis à la SIP de planifier l'évolution de son patrimoine : quels immeubles rénover, comment améliorer le confort des logements, adapter les bâtiments aux enjeux climatiques ou encore anticiper les besoins des habitants en intégrant notamment un volet sur l'accessibilité PMR* du parc. Son renouvellement a également été l'occasion d'en réaliser **un état des lieux** et de dresser un bilan des actions menées au cours de la période précédente.

Cette démarche a permis d'**identifier les principaux besoins du parc**, les progrès réalisés ainsi que les priorités à renforcer pour les années à venir. À partir de ce diagnostic, la SIP a défini une feuille de route pour poursuivre l'amélioration du confort des logements, l'entretien durable du patrimoine et la **performance environnementale du parc** pour les 10 années à venir (2025-2034).

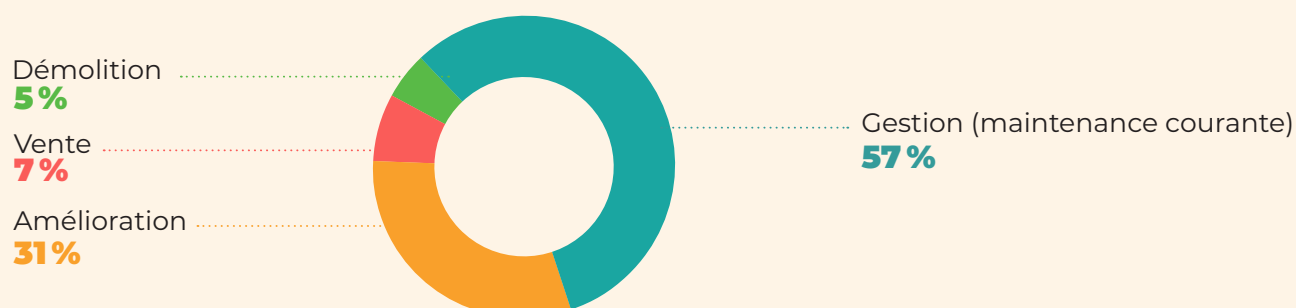


Quelques chiffres clés :

Une programmation d'environ 219 M€HT sur les 10 prochaines années du PSP dont :

- **70%** en première période (2025-2029) et **30%** en deuxième période (2030-2034)
- **91%** du budget est consacré à la stratégie d'amélioration (réhabilitations, changement de composants), **1%** à des stratégies de renouvellement dans le cadre du NPNRU, et **8%** à la démolition
- Environ **80%** du budget est dédié à la décarbonation de notre parc via des réhabilitations et des changements de vecteurs énergétiques

L'orientation principale à 10 ans (en % de logements) :



* PMR : personne à mobilité réduite

La CUS et nos engagements au service des habitants

La CUS, renouvelée en parallèle, a permis de formaliser pour **les 6 prochaines années (2025-2030)** les engagements de la SIP envers ses locataires et les territoires sur des sujets du quotidien comme la qualité de service, l'entretien du patrimoine, l'accès au logement, l'accompagnement des publics fragiles. La CUS a été élaborée à partir des besoins identifiés sur le territoire et des attentes des parties prenantes.

Le renouvellement de ces deux documents en 2025 donne à la SIP les moyens de mieux préparer l'avenir, en conciliant qualité de vie des habitants, entretien durable du patrimoine et réponse aux enjeux sociaux et environnementaux.

Une démarche RSE en structuration

La SIP a engagé en 2025 la structuration de sa démarche RSE afin de **formaliser et renforcer les démarches existantes**. Si de nombreuses actions étaient déjà menées au quotidien en matière environnementale et sociale, cette démarche vise à aller plus loin, afin de consolider les ambitions en matière de RSE autour des enjeux identifiés comme prioritaires.

En 2025, **plusieurs travaux ont ainsi été lancés** en ce sens, notamment autour des enjeux climatiques, de l'économie circulaire, de la mise en place d'outils de pilotage et de reporting RSE. L'intégration progressive de ces enjeux dans la commande publique a également été systématisée. Cette dynamique est détaillée dans les parties suivantes de ce rapport.





**UTILES À LA PLANÈTE EN DÉVELOPPANT
UN HABITAT DURABLE ET ÉCONOME**

Réduire notre empreinte carbone

Face à l'urgence climatique et au renforcement des réglementations, le secteur du bâtiment occupe une place centrale dans la transition écologique : en France, il concentre à lui seul 43 % de la consommation d'énergie et 23 % des émissions de gaz à effet de serre, faisant de lui un levier clé de transformation.

Dans ce contexte, la SIP, avec un patrimoine de 12 428 logements, a pleinement pris la mesure de l'enjeu. Elle s'est engagée depuis plusieurs années et à son échelle, dans une trajectoire de réduction de son empreinte carbone à la fois ambitieuse et pragmatique.

Ces contraintes, la SIP les a accueillies comme une véritable opportunité, celle d'offrir de meilleures conditions de vie à ses locataires, de renforcer l'attractivité et la valeur de son patrimoine, et de contribuer concrètement aux objectifs nationaux de neutralité carbone (SNBC). Nos activités s'inscrivent désormais dans **un modèle plus durable et responsable**, qui concilie performance environnementale, utilité sociale et pérennité économique.

Plusieurs axes de travail sont ainsi déployés :

- L'accélération de la réhabilitation énergétique du parc, en ciblant en priorité les logements les plus énergivores (étiquettes E, F et G), qui représentent en 2025 4,23 % du parc
- La conception de bâtiments neufs plus sobres et résilients, en anticipant les futures exigences réglementaires de la RE2020
- La décarbonation des vecteurs énergétiques et l'optimisation des consommations, en priorité dans les programmes de réhabilitation et les bâtiments tertiaires
- La mobilisation du collectif grâce à la sensibilisation des salariés à tous les niveaux et aux changements de pratiques avec les partenaires et entreprises du bâtiment

Concrètement .. Un double objectif : Moins de carbone, plus de confort !



Le Bilan Carbone[®], outil de mesure et d'amélioration

Bien que de nombreuses actions soient menées depuis plusieurs années, **la SIP a réalisé son premier Bilan Carbone[®] en 2025**, sur la base des données 2024, pour l'ensemble de son périmètre. C'est la méthode du Bilan Carbone[®] de l'ADEME qui a été utilisée par le bureau d'Etudes Ouiact en s'appuyant sur les principes du guide sectoriel 2025 de la filière du logement social de l'Union Social de l'Habitat (USH).

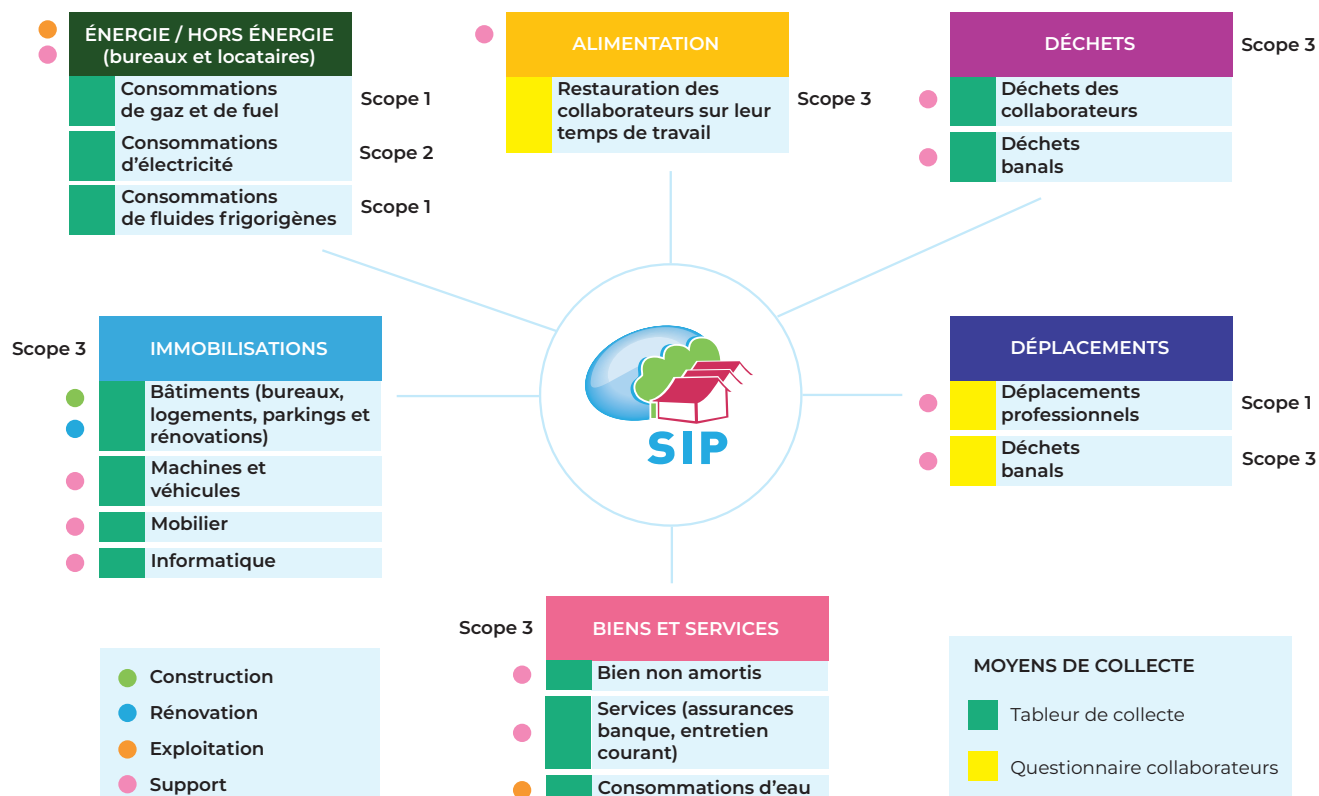
L'analyse des **scopes 1, 2 et 3** de nos activités (construction, réhabilitation, exploitation et support) a permis de mesurer l'empreinte carbone de la SIP, qui s'élève à **44 699 tCO₂e pour 11 671 logements** (en 2024), soit 54 kg CO₂eq/m² d'habitation.

Les résultats du Bilan Carbone[®] ont servi de socle à des ateliers menés en interne avec les équipes pour **identifier les leviers de décarbonation de la SIP**, qui seront précisés en 2026 et qui constitueront la feuille de route pour les années à venir.



Périmètre opérationnel du Bilan Carbone[®]

Le Bilan Carbone[®] a été analysé selon plusieurs niveaux de lecture complémentaires: par activité, par poste d'émissions et par scope, tels que présentés dans le schéma ci-dessous. Cette lecture croisée permet de rendre les résultats plus lisibles, d'identifier clairement les principales sources d'émissions et de mieux cibler les actions à mettre en œuvre pour les réduire.

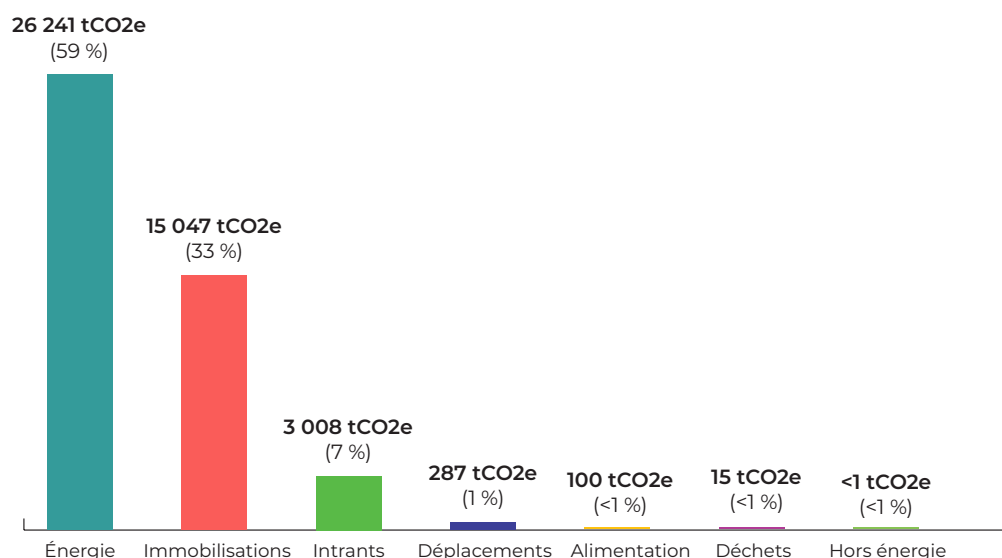


Méthodologie Bilan Carbone® :

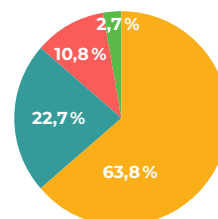
Cette méthode consiste à comptabiliser les émissions de gaz à effet de serre (GES) directes et indirectes significatives engendrées par l'ensemble de l'activité d'une organisation et de celles dont elle dépend, puis d'identifier les leviers d'actions qui permettent de réduire drastiquement ses émissions. Pour cela, les émissions de GES sont calculées en multipliant des données d'activités (physiques) avec leurs facteurs d'émission associés.

$$\text{Émission de GES de l'activité (en tonne d'équivalent CO}_2\text{)} = \text{Données d'activité de l'organisation} \times \text{Facteurs d'émissions}$$

Résultats du Bilan Carbone® par poste d'émissions :



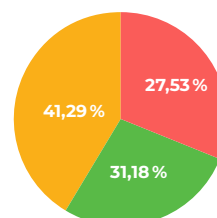
Résultats du Bilan Carbone® par activité :



Résultats du Bilan Carbone® par scope :

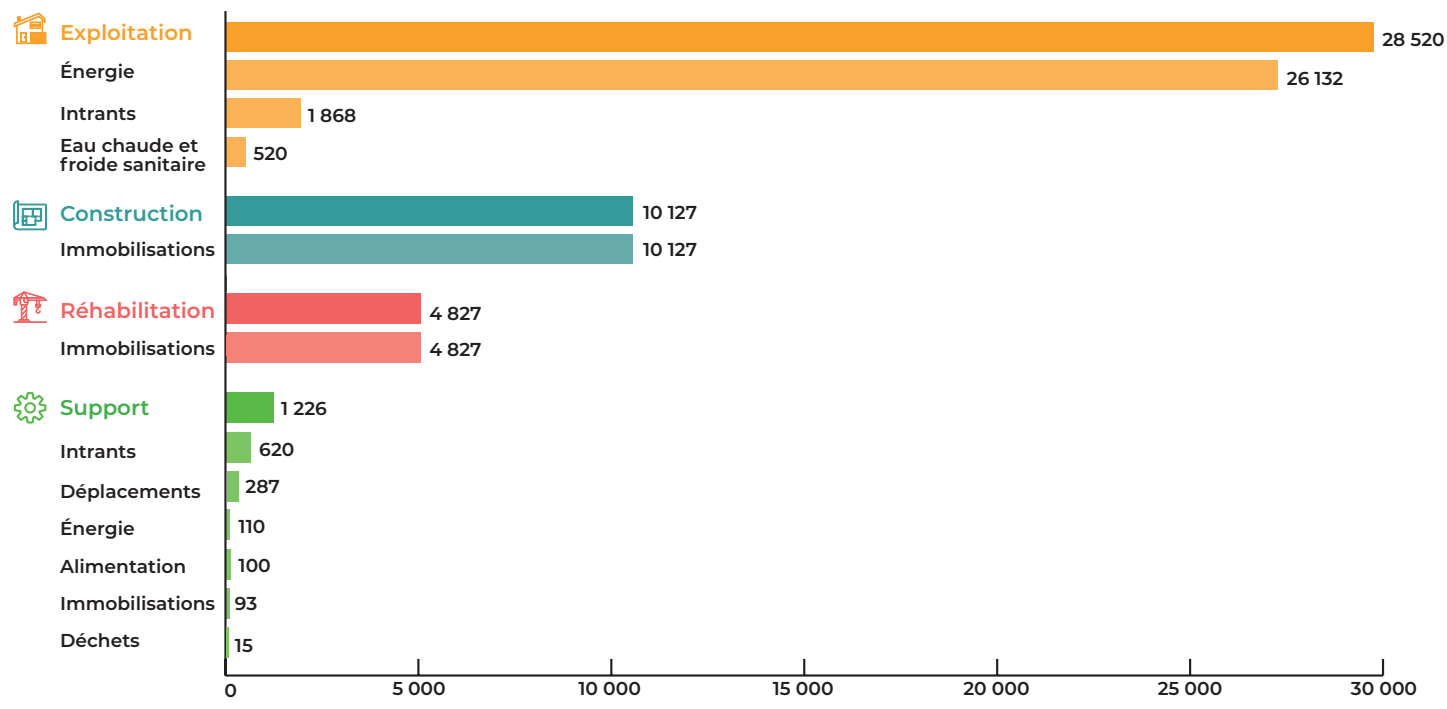
- **Scope 1** : Les émissions directes de GES qui sont issues physiquement du périmètre organisationnel de l'organisme HIm (émissions liées à un chauffage, au carburant d'un véhicule de service, etc)
- **Scope 2** : Les émissions indirectes, principalement les émissions liées à l'électricité, non émises sur le périmètre organisationnel (ex : centrale à gaz, centrale nucléaire, etc.)
- **Scope 3** : Toutes les autres émissions indirectes de gaz à effet de serre, pouvant représenter un poids important dans le bilan Carbone, notamment les émissions liées à la sous-traitance. A titre d'exemple, la fabrication et à la mise en œuvre des produits, matériaux et équipements dans la construction neuve, la rénovation et l'entretien des bâtiments ou encore leur transport

	Scope 1	Scope 2	Scope 3
Total (en tCO ₂ e)	13 936,86	12 305,14	18 457

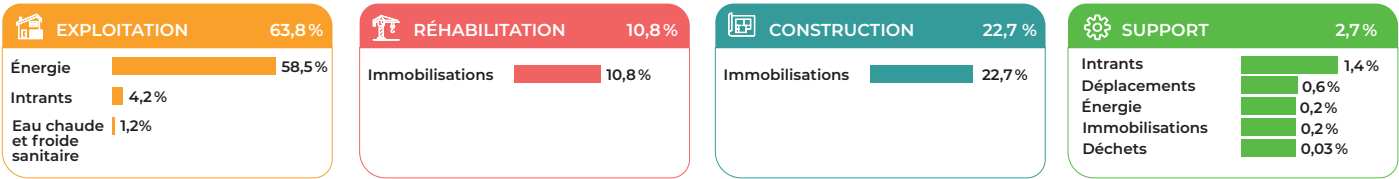


Résultats du Bilan Carbone® par poste d'émissions et par activité :

Détail par activité (tCO2e)



Zoom sur les postes significatifs
% par rapport aux émissions globales



Pérenniser notre parc tout en favorisant le bien-être de nos locataires et la réduction des charges locatives

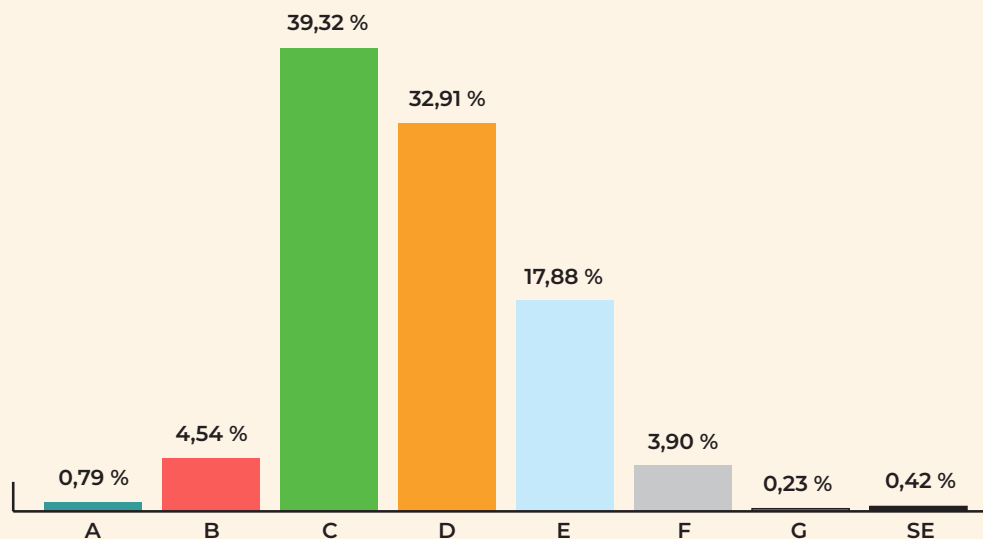


Avec la promulgation de **la loi Climat et Résilience**, la SIP a engagé un vaste plan de réhabilitation de son patrimoine avec un budget décennal de plus de 219 M€ (voir PSP 2025-2034 page 15) pour améliorer le bien-être de ses locataires et pérenniser son patrimoine. Plus de 2 180 ordres de services ont été lancés en réhabilitation sur ces 5 dernières années.

Tout au long de l'année, **les équipes de la SIP planifient et réalisent un large éventail de travaux** destinés à améliorer durablement la qualité et la performance du patrimoine. Ces interventions concernent notamment l'isolation thermique des bâtiments, les opérations de ravalement de façades, le remplacement des chaudières, la modernisation des équipements techniques, les travaux de peinture, la rénovation des ascenseurs et des parties communes, ainsi que la remise en état des logements libérés par les locataires.

Les opérations de réhabilitation permettent de réduire la consommation énergétique des bâtiments de plus de **40 % en moyenne**, contribuant ainsi à l'amélioration durable de leur performance énergétique.

**Etat des lieux des étiquettes DPE des logements SIP à fin 2025 :
44.65% du parc avec étiquette A, B ou C**



Étouvie change de physionomie : un écoquartier en devenir

Depuis 2012, la SIP a engagé un vaste programme de réhabilitation au sein du quartier Étouvie (dont la SIP détient plus de 90% du patrimoine). Nos équipes ont déjà réhabilité 1 245 logements, ce qui représente près de 50% de nos logements. À l'horizon 2029, la SIP aura achevé la réhabilitation de l'ensemble du parc existant sur le quartier.

Nous nous sommes fixés pour objectif d'atteindre, après travaux, des logements classés au minimum en étiquette C au Diagnostic de Performance Énergétique (DPE), tout en visant l'étiquette B lorsque cela est techniquement et économiquement possible, dans le respect de l'équilibre financier de nos opérations.



La chaufferie biomasse d'Étouvie

L'amélioration continue des performances de la chaufferie biomasse, qui délivre **plus de 22 GWh/an** au quartier Étouvie, a permis d'atteindre un taux d'utilisation de la biomasse pouvant atteindre **85 % des besoins thermiques du réseau**. Cette optimisation a renforcé l'indépendance énergétique du quartier et permis de maîtriser le coût de la chaleur **malgré les fortes tensions observées sur les marchés de l'énergie** en 2024 et 2025.

Décarbonation de l'énergie

Dans une démarche de **réduction de notre empreinte carbone**, une analyse du parc immobilier a été menée en ciblant en priorité les résidences dotées de chauffage collectif au gaz de capacité significative. Cette démarche a permis d'**identifier des opportunités de décarbonation**, en privilégiant le raccordement à un réseau de chaleur existant. Ainsi, en 2026, plus de 150 logements répartis sur 3 résidences seront raccordés au RCU* d'Amiens Métropole et de Doullens.

Des études techniques et financières relatives au changement de vecteur énergétique (chaufferie biomasse, pompe à chaleur collective, géothermie, etc.) seront conduites plus largement en 2026 afin d'**évaluer la pertinence des solutions envisagées** pour les résidences pré-identifiées, ainsi que pour la chaufferie biomasse alimentant le quartier Étouvie.

* RCU : Réseau de Chaleur Urbain

Vers une gestion circulaire de nos activités

Dans un contexte de raréfaction des ressources, de fragilisation des chaînes d'approvisionnement et d'instabilité des coûts des matériaux, conjugués à un durcissement des exigences réglementaires (RE2020, loi AGECL, etc.), l'économie circulaire s'impose désormais comme un axe structurant et stratégique pour le secteur du bâtiment. Fortement consommateur de matières (près de 70 % des ressources utilisées en France) et à l'origine de volumes importants de déchets (46 millions de tonnes de déchets par an), le secteur dispose d'un potentiel significatif pour optimiser l'usage des ressources, développer le réemploi et allonger la durée de vie des ouvrages.

La SIP s'inscrit dans cette dynamique en intégrant progressivement les principes de l'économie circulaire au cœur de ses opérations, faisant ainsi évoluer ses pratiques et celles de ses partenaires. Depuis 2025, la SIP structure une nouvelle approche, appelée à se déployer progressivement au fur et à mesure de la passation et du renouvellement de ses marchés.

Les objectifs de cette démarche sont multiples :

- Systématiser et massifier le réemploi et le recyclage des déchets générés, en priorité dans nos programmes de réhabilitation
- Intégrer des matériaux biosourcés, recyclés ou bas carbone dans nos opérations de construction
- Introduire dans nos marchés des critères et des clauses de circularité, tout en accompagnant nos partenaires dans leur montée en compétences sur ces enjeux

Ce qui ne se mesure pas, ne se pilote pas !

LA RSE DANS LA COMMANDE PUBLIQUE

L'évolution du cadre réglementaire de la commande publique renforce progressivement l'intégration des considérations environnementales dans les marchés, notamment dans les secteurs du bâtiment et de la construction. La loi Climat et Résilience prévoit leur généralisation progressive d'ici août 2026, dans une dynamique soutenue par le **Plan National pour des Achats Durables (PNAD)**.

En tant qu'acteur du logement social soumis aux règles de la commande publique, la SIP a fait le choix d'anticiper ces évolutions dès 2025 en intégrant progressivement des considérations, et/ou clauses environnementales dans ses marchés, en particulier dans ses programmes de construction et de réhabilitation.

Par ailleurs, la SIP a décidé d'intégrer systématiquement dès 2026 un critère environnemental dans ses consultations relevant des procédures formalisées, représentant au minimum 15 % de la note globale. Cette démarche vise à renforcer la prise en compte des enjeux RSE (environnementaux et sociétaux) dès la sélection des prestataires et à accompagner la transition écologique du secteur en local.



LA CHARTE CHANTIER PROPRE DEVIENT LA CHARTE ÉCORESPONSABLE

Dans la même veine, fin 2025, la charte « chantier propre » devient la charte « chantier écoresponsable » et **intégrera dès 2026 les pièces constitutives de nos marchés de démolitions, de réhabilitations, et de constructions**. Cette charte demande aux entreprises partenaires de la SIP de s'engager à gérer de manière responsable les chantiers, en veillant à limiter au maximum les nuisances et impacts sur l'environnement. Elle encadre les pratiques à toutes les étapes du chantier, autour des objectifs suivants : information des locataires sur le déroulement du chantier, emploi de produits équipements et matériaux à faible impact environnemental et sanitaire, réemploi.

A titre d'exemple, dans le cadre du marché de réhabilitation « remise en état des logements » concernant 97 logements situés sur trois sites à Amiens, la SIP a intégré des clauses environnementales visant à favoriser le réemploi des matériaux issus de la dépose. Les équipements sanitaires ont ainsi été confiés à Cycle Up pour être reconditionnés et réemployés, leur offrant une seconde vie hors de notre patrimoine.

Bilan de l'opération : Une réduction des volumes de déchets de chantier mis en décharge et une diminution de l'empreinte environnementale globale de l'opération.

OPÉRATION CHANTIER PROPRE SQUARE THUILLIER À ÉTOUVIE



La déconstruction des 116 logements de ce bâtiment a permis la récupération de nombreux matériaux pour le réemploi ou le recyclage.

Le concassage des gravats sera réalisé dans les locaux de l'entreprise G3D, à **moins de 2 km du chantier**, avec un volume total de **12 000 tonnes récupérées, dont 4 000 tonnes qui seront réutilisées** pour le remblaiement du sous-sol. Cette opération de démolition aura pour suite **la construction de 50 nouveaux logements** collectifs pour contribuer à l'attractivité d'Étouvie.

BILAN DÉCHETS 2025 DES OPÉRATIONS DE RÉHABILITATION ET DE MAINTENANCE



Quelques chiffres clés :

16 125 T

de déchets (gravats et autres déchets inertes, bois, métaux, isolants, vitrages, sols souples, ...) ont été recyclés

411

équipements issus de la réhabilitation ont été réemployés ou recyclés (hublots, LED, interphones, coffrets Linky, ...)

91

chaudières recyclés en pièces détachées, soit 6T de CO₂ évités

UNE PLATEFORME DE REPORTING DÉDIÉE À NOS PARTENAIRES SOUS-TRAITANTS

En 2025, la SIP a engagé la conception d'une plateforme de reporting dédiée au suivi des déchets générés dans le cadre de ses opérations, à la comptabilisation des émissions de CO2 évités ainsi qu'à d'autres indicateurs RSE (eau, énergie, social).

Cette plateforme, intégralement **développée en interne par la SIP** verra le jour en 2026. Elle sera mise à la disposition de l'ensemble de nos partenaires intervenant dans les activités de construction, de réhabilitation, d'exploitation et de maintenance.

Elle permettra notamment de fiabiliser et de consolider les données collectées, afin de mieux piloter la performance en matière de réemploi, de recyclage et de valorisation, et d'évaluer plus précisément l'impact des actions engagées par la SIP et ses partenaires.

SIP RSE

Mes marchés

Guide d'utilisation

Administration

Mes marchés

Marché de la rue Mouffetard (test)

joulet.gregory@sip-picardie.com

Rapport S1 2026

Déchet

Eau

Énergie

Social

Il s'agit de comptabiliser tous les matériaux, produits et équipements issus du marché, destinés au réemploi, au recyclage, à la valorisation ou à l'élimination. Tous les marchés sont concernés.

Déchet

+ Ajouter

	Catégorie	Type	Etat	Issue	Qte.	Gain / Emission CO2	Reprene
JO	RÉEMPLOYABLES	Caméra de vidéo...	BON	Réemploi	10 Unité	1 kg	ACME
JO	RÉEMPLOYABLES	Hublots LED	TRÈS BON	Réemploi	100 Unité	- kg	ACME
JO	NON DANGEREUX	Ferrailles diverse...	-	Recyclage matière	100 Tonne	- kg	ACME
JO	NON DANGEREUX	Laine de verre, lai...	-	Recyclage matière	20 Tonne	- kg	ACME
JO	DANGEREUX	Terres polluées (h...	-	Traitement spécif...	10 Tonne	- kg	ACME

← Retourner au marché

Suivant →

26

Un patrimoine paysager à préserver

La présence de nature devient un levier stratégique pour les bailleurs à plusieurs titres. A la fois, parce que le dérèglement climatique augmente la fréquence et l'intensité des épisodes de chaleur, y compris dans les Hauts-de-France, où la question du confort d'été et du rafraîchissement des espaces urbains devient un enjeu croissant, mais aussi parce que, le cadre réglementaire évolue (objectif zéro artificialisation nette, développement des politiques locales de gestion des eaux pluviales à la source, prise en compte de la biodiversité dans les projets d'aménagement).

Au-delà des enjeux climatiques, la présence de nature en ville contribue directement au bien-être et à la santé des habitants ainsi qu'à la qualité de leur cadre de vie. Ces enjeux se retrouvent concrètement dans la gestion du patrimoine de la SIP, qui s'appuie sur un patrimoine paysager significatif, **en particulier dans le quartier d'Étouvie**. Implanté au cœur de 9 hectares d'espaces végétalisés, ce véritable poumon vert constitue un atout majeur, que la SIP s'attache à préserver, à valoriser et à renforcer. La SIP fait évoluer plus largement la gestion des espaces verts de son parc, en milieu urbain comme rural, autour de plusieurs axes :

- Développer des zones à caractère plus naturel sur les résidences disposant de surfaces foncières importantes
- Déployer des prairies fleuries sur les sites présentant des caractéristiques adaptées
- Végétaliser les zones prioritaires pour favoriser des îlots de fraîcheur

Vers une gestion plus écologique de notre patrimoine paysager

La SIP considère son patrimoine paysager au même niveau que son patrimoine immobilier, et développe progressivement **une approche visant à améliorer le cadre de vie des résidents tout en favorisant la biodiversité** et en adaptant les résidences aux effets du changement climatique.

Concrètement, cela se traduit par la **mise en place de zones plus naturelles** sur les résidences disposant de surfaces foncières importantes, en réduisant les tontes et en laissant davantage de place au développement spontané de la végétation. Cette évolution permet de créer des espaces plus favorables à la biodiversité et plus résilients. Elle comprend également le **développement de prairies fleuries** sur des sites adaptés, notamment en bordure de voirie, dans des espaces visibles ou sur des zones nécessitant d'être valorisées. Ces aménagements participent à l'**embellissement des résidences** tout en favorisant la présence d'insectes pollinisateurs. Enfin, une attention particulière sera progressivement portée à la végétalisation des zones les plus exposées aux îlots de chaleur, avec la plantation ou le maintien d'arbres et de haies (notamment à Étouvie), afin d'apporter **davantage d'ombre, de fraîcheur et de confort** aux habitants.

L'ensemble des espaces verts est entretenu **sans recours aux produits phytosanitaires**, par les équipes internes de SIP Rénovert ainsi que par trois entreprises du paysage réparties sur le territoire d'implantation du parc immobilier de la SIP.

Ces actions reposent sur **une identification précise des espaces paysagers** et une bonne connaissance du patrimoine. L'année 2025 constitue une phase de préparation, en vue d'un déploiement opérationnel à partir de 2026, en lien étroit entre les responsables d'agences et la régie SIP Rénovert, en charge d'une partie de l'entretien des espaces verts.

Valorisation de déchets verts

En 2025, l'entretien des espaces verts du parc immobilier de la SIP a généré environ **240 tonnes de déchets verts**, valorisés grâce aux équipes de notre régie SIP Rénovert et à leurs sous-traitants, permettant la **production de 158 tonnes de compost**.

Une solution simple et efficace pour réduire les déchets organiques tout en créant un amendement naturel pour le sol.





Des Zones d'Expression Naturelle pour une gestion raisonnée de nos espaces verts

En 2023, l'équipe a entamé une série de réflexions approfondies autour de la **gestion écologique de nos espaces verts**. Cette initiative vise à contribuer activement à la protection de l'environnement, des sols, et de la biodiversité locale, tout en offrant aux habitants **des espaces de vie plus sains et harmonieux**. Dans ce cadre, plusieurs projets innovants ont été initiés, mettant en avant des pratiques telles que la mise en place de **zones de tonte raisonnée** et de **fauchage tardif**.

Entre 2024 et 2025, les efforts concrets de cette démarche se sont concrétisés avec l'installation de **5 zones d'expression naturelle dans le secteur d'Étouvie**, couvrant une surface totale d'environ 2 200 m². Ces zones offrent aux résidents des espaces où la nature peut s'exprimer librement, encourageant une relation plus étroite entre les citoyens et leur environnement. De plus, 3 nouvelles zones ont été aménagées sur les communes de Montdidier, Corbie, et Friville-Escarbotin, avec une surface globale d'environ 2 966 m².



Des récupérateurs d'eau en expérimentation



Dans le cadre des opérations de construction ou de réhabilitation de maisons individuelles, l'installation de **systèmes de récupération des eaux de pluie** est systématiquement étudiée. Cette approche non seulement **réduit la facture d'eau des résidents**, mais participe également à la **préservation de la ressource en eau**, un enjeu majeur pour les générations futures.

Ainsi, en 2025, lors de la **réhabilitation de maisons individuelles à Bermesnil (80)**, chaque logement a été équipé d'un récupérateur d'eau de pluie. Ce projet a été particulièrement bien accueilli par les futurs habitants, qui ont noté non seulement les avantages économiques, mais également la possibilité de participer activement à une démarche écologique optimale de collecte et de stockage de l'eau.



**UTILES AUX HABITANTS EN PROPOSANT
UN ACCOMPAGNEMENT ADAPTÉ ET DES
SERVICES DE QUALITÉ**

Un logement accessible à tous et des services de qualité

Le constat est sans appel : le vieillissement de la population, les fragilités économiques, les situations de handicap ou d'isolement renforcent les attentes envers le logement social. En France, près d'un Français sur cinq a aujourd'hui plus de 65 ans, tandis que les Hauts-de-France figurent parmi les régions les plus exposées à la précarité.

À ces fragilités sociales s'ajoutent des disparités territoriales : les contrastes entre espaces ruraux et urbains peuvent également accentuer les inégalités d'accès aux services essentiels, à la mobilité, aux soins ou encore à l'emploi.

La SIP est directement concernée par ces enjeux. Implantée dans les Hauts-de-France, elle détient **un patrimoine réparti sur 99 communes**, dont 98 % sont situées dans le département de la Somme entre territoires urbains et ruraux. Cette diversité de réalités sociales et territoriales mobilise notre expertise à proposer des logements abordables, accessibles et adaptés aux besoins de chacun. Parce qu'un logement en adéquation avec les réalités de vie constitue **une condition essentielle à l'insertion sociale, à l'autonomie et à l'égalité des chances**, la SIP s'attache à apporter des réponses de proximité :

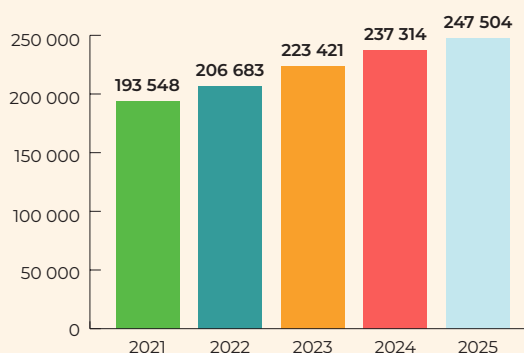
- Garantir un accès équitable au logement
- Proposer un habitat adapté aux besoins des publics fragiles

Garantir un accès au logement pour tous

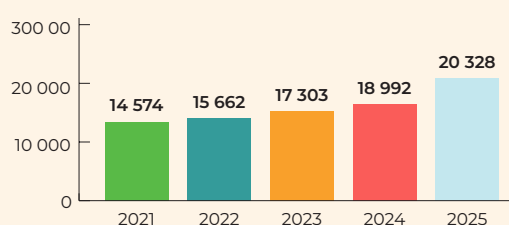
En tant qu'Entreprise Sociale de l'Habitat, nous portons une mission d'utilité générale, celle de **loger durablement les familles** qui ne pourraient le faire dans les conditions du marché.



Évolution de la demande de logements dans les Hauts-de-France



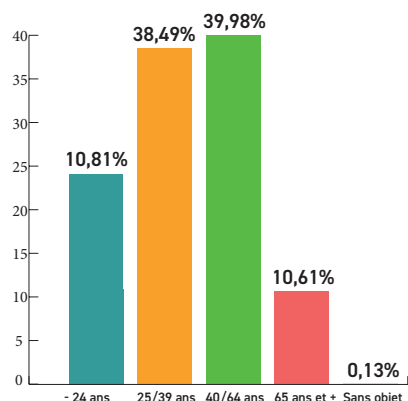
Évolution de la demande de logements dans le département de la Somme



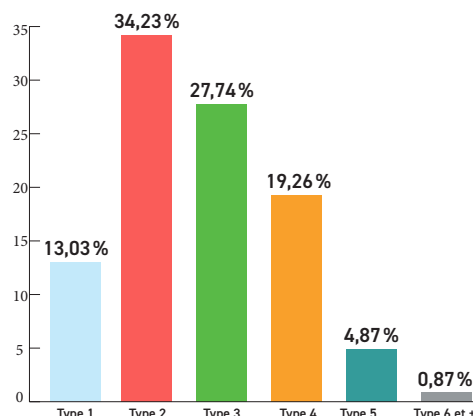
Après un léger repli ou plutôt une stagnation de l'évolution de la demande de logement sur 2020, imputable à la crise sanitaire, **une reprise marquée de la demande est observée depuis 2023**. De manière globale, l'écart entre l'offre et la demande continue de se creuser sur notre territoire. Pour autant, **des disparités d'attractivité assez significatives sont constatées** en analysant plus finement cette même demande au sein du territoire, d'une commune à l'autre, et même d'un quartier à l'autre au sein d'une même commune.

Nous notons depuis plusieurs années un accroissement du nombre de demandes de ménages constitués d'une seule personne. Ainsi **en 2025, la proportion de demandes formulées par des personnes seules est de 47 %**. Ce chiffre traduit les besoins plus importants en petits logements, y compris pour les publics prioritaires.

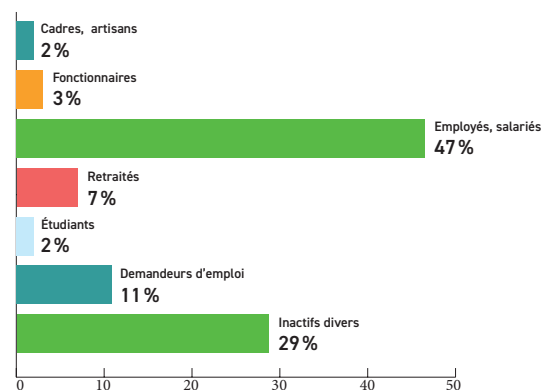
ÂGE DU DEMANDEUR LOGÉ



TAILLE DES LOGEMENTS ATTRIBUÉS



CATÉGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES



Source: Infocentre SNE

Chiffres-clés 2025

20 328

Demandes de logements actives sur le SNE de la Somme

3 436

Demandes de logements étudiées par la CALEOL

990

Attributions de logements

238

Familles prioritaires relogées

Devenir acteur de sa demande de logement avec «Me Loger SIP»

Ce service en ligne permet aux personnes ayant déposé une demande de découvrir nos logements, leurs équipements ainsi que les éléments de loyers et charges.

Des précisions supplémentaires, comme les niveaux de loyers, les typologies des logements par résidences, les équipements (ascenseur...), leur niveau d'adaptation, et le taux de rotation de la résidence sont également disponibles.

Ces informations sont précieuses pour les collaborateurs en charge de l'instruction de la demande au moment de la libération d'un logement. Ainsi, ils peuvent analyser au plus près les souhaits, besoins et situations des demandeurs.

A fin 2025, la plateforme «Me Loger SIP» comptait 5 626 inscrits et 87 526 souhaits formulés.

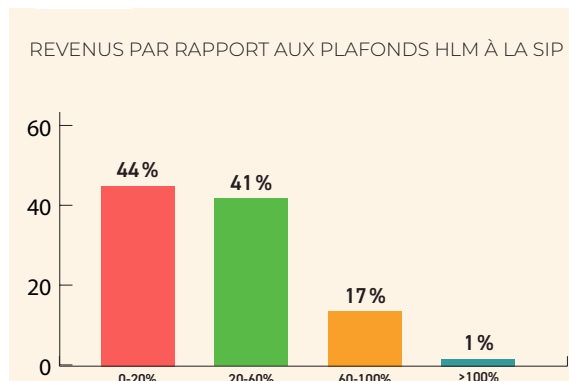


Accompagner les publics prioritaires

Les revenus des demandeurs sont majoritairement inférieurs aux plafonds PLAI (locataires aux revenus très modestes). Ces publics représentent **66,24 % des demandeurs dans la Somme** et 64,21 % dans les Hauts-de-France.

Au titre des attributions dans le cadre du contingent réservataire de l'État, **la SIP a réalisé 238 de ses attributions au profit de ce public défavorisé :**

- 55 ménages jugés prioritaires dans le cadre de la loi DALO
- 59 ménages labellisés sortant de structures d'hébergement
- 9 ménages sans abri
- 39 ménages bénéficiant d'un accompagnement social
- 81 familles désignées par l'État dans la catégorie "autres publics prioritaires"



Prévenir les difficultés pour nos locataires les plus fragiles

Notre service Gestion sociale se mobilise au quotidien pour prévenir les difficultés rencontrées par nos locataires et accompagner les ménages les plus fragiles. Dans un contexte de **hausse des impayés**, la SIP renforce son action à travers un suivi individualisé, un accompagnement budgétaire et la mobilisation des dispositifs du Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL), tant pour l'accès que pour le maintien dans le logement. En 2025, **74 dossiers ont ainsi été examinés en commission FSL Maintien**, traduisant l'intensification de notre action en faveur du maintien dans le logement et de la prévention des expulsions.

Une conseillère en économie sociale et familiale joue un rôle central dans cet accompagnement, en instruisant les dossiers, en coordonnant les démarches avec les travailleurs sociaux du Département et en participant aux commissions FSL (fonds de solidarité pour le logement). Cette mobilisation s'inscrit également dans une dynamique partenariale, à travers notre participation à la politique départementale d'accueil des jeunes issus de l'Aide sociale à l'enfance (ASE) et nos coopérations avec des associations œuvrant dans les champs de l'accompagnement social, des services à la personne et de l'insertion par l'activité économique (UDAF, la nouvelle Forge, etc.)

Optimiser les charges pour prévenir les impayés

A ce jour, la SIP consacre **20% de ses effectifs à l'accompagnement social** de ses locataires. Les chargés de relation locataires assurent un accompagnement dans les 3 premiers mois de présence, puis des chargés de recouvrement amiable mettent en œuvre une panoplie complète d'outils et de **dispositifs de lutte contre l'impayé** qui passe par les plans d'apurement, les mutations, la mobilisation des aides ou encore le travail partenarial avec l'UDAF, le Département, l'ADIL, les services de l'État.

En 2023, **une formation certifiante** dispensée par l'AFPOLS a été prodiguée aux collaborateurs de différents services et a permis d'**ajuster les charges locatives**, notamment celles liées aux dépenses d'énergie. La mise en place, à la suite de cette formation, d'un groupe de travail permanent autour des charges locatives atteste de la volonté de la SIP de vouloir **apporter des réponses concrètes** aux différentes problématiques afférentes à ces charges.



Un service au plus proche des attentes des locataires

En tant que bailleur social, nous nous inscrivons dans une logique de service global rendu au locataire tout au long de son parcours résidentiel, de l'entrée dans le logement jusqu'à la sortie.

Notre approche repose sur la facilitation de son quotidien et l'apport de réponses rapides et adaptées pour chaque situation. Pour cela, nous nous efforçons de mettre en oeuvre ces principes : **écoute, proximité, simplicité et réactivité**. Elle s'appuie également sur un pilotage structuré de la qualité de service, reposant sur la mesure de la satisfaction et l'identification de **pistes d'amélioration continue**.

Pour accompagner l'expérience résidentielle de nos locataires, nous agissons à plusieurs niveaux :

- Renforcer la relation de proximité avec les locataires
- Faciliter et fluidifier le traitement des demandes au quotidien
- Mesurer et améliorer en continu la qualité de nos services

La proximité entre nos services et nos locataires est un atout essentiel pour **garantir la meilleure qualité de service** pour nos clients. Outre son Centre de Relation Clientèle (CRC), la SIP mise également sur ses lieux d'accueil physiques en agences et sur une **forte présence sur le terrain** au quotidien.

Garantir un suivi personnalisé pour chacun



26 Chargé(e)s de relation locataires sillonnent notre parc locatif et sont **en contact direct avec nos clients** au quotidien. De la signature du bail à l'état des lieux de sortie, chacun de nos clients est accompagné par un(e) Chargé(e) qui lui permet d'occuper sereinement son logement.

Pour être **au plus près de nos clients locataires** quotidiennement, les Chargés de relation locataires sont sur le terrain et ont en charge différents aspects de la gestion de nos logements. Ils interviennent notamment dans le cadre de la planification et de l'exécution des travaux, s'assurent de la bonne entente entre les occupants de nos résidences et peuvent être médiateurs lors de conflits de voisinage.

Maintenir le dialogue sur le terrain

Véritables traits d'union entre la SIP et ses locataires sur le terrain, les gardiens d'immeubles et agents d'immeubles qualifiés sont principalement présents sur le quartier Etouvie.

Les gardiennes et gardiens d'immeubles jouent un rôle essentiel dans la vie des résidents. Ils sont le premier point de contact, veillant à la sécurité et au bon entretien des lieux. À l'écoute des locataires, ils résolvent rapidement les problèmes et contribuent à créer un cadre de vie harmonieux.

Intégrés dans le service Cadre de vie créé par la SIP en 2025, les gardiennes et gardiens sont très impliqués dans les actions de sensibilisation ou les grands rendez-vous organisés dans le cadre de nos actions en faveur de l'inclusion sociale.



Écouter et apporter des solutions au quotidien

Créé en 2019, le Centre de Relation Client (CRC) de la SIP est **l'un des éléments-clé de notre politique de proximité** et de gestion de la relation avec nos locataires.

Notre CRC a pour mission de **répondre aux questions** que se posent quotidiennement nos clients et assurer le traitement de leurs réclamations.

Spécialistes du logement social et de la relation client par téléphone, nos conseillers répondent aux demandes de nos locataires et collaborent étroitement avec nos agences de proximité.



Notre Centre de Relation Client est mobilisé pour répondre aux problématiques suivantes : sollicitations techniques et lancement de bons de travaux pour des montants inférieurs à 500 euros, questions administratives diverses, urgences sécurité et réclamations.

Au CRC, nos clients locataires sont **en relation directe avec un conseiller dédié** au traitement de leurs demandes. Chaque appel et chaque réclamation émise via notre application locataires est traité dans un souci de rapidité et d'efficacité pour **garantir une qualité de service** qui répond efficacement aux besoins de nos clients.

Chiffres-clés du Centre de Relation Client

55 646

Appels traités

6

Collaborateurs
mobilisés

4 359

Bons de
travaux émis

7 025

Réclamations traitées

Une nouvelle appli pour faciliter les démarches locatives

Dès 2024, plusieurs services ont été progressivement dématérialisés afin de **simplifier les échanges avec les locataires** et de **renforcer la sécurisation des démarches**. Cette évolution permet de fluidifier les interactions avec les locataires, tout en garantissant une meilleure traçabilité et une sécurisation des données transmises.

La dématérialisation concerne notamment des démarches telles que la transmission des attestations d'assurance ou le paiement du loyer. Elle offre aux locataires **des solutions plus accessibles**, disponibles à tout moment, et contribue à réduire les délais de traitement ainsi que les contraintes administratives.

Dans cet esprit, la SIP a souhaité moderniser son application locataires. Ce nouveau canal de communication, baptisé **SIP Bien chez soi**, a trouvé rapidement son public puisque qu'en octobre 2025 (soit un an après son lancement), l'application comptait **plus de 7 600 inscrits** !

L'application SIP Bien chez soi est conçue pour **faciliter la vie quotidienne de nos résidents**. Intuitive et conviviale, elle regroupe une multitude de fonctionnalités essentielles pour garantir **une gestion simplifiée des démarches locatives**.

Avec l'appli SIP Bien soi, les locataires peuvent avoir accès aux documents ayant trait aux démarches liées à leur contrat, signaler rapidement des problèmes techniques ou d'entretien, mais aussi **connaître toutes les informations importantes sur la vie de leur résidence** (règlements, calendriers de collecte des déchets, annonces d'événements ou travaux à venir).

ÊTRE BIEN CHEZ SOI, C'EST FACILE AVEC LA NOUVELLE APPLI !



L'APPLI "SIP BIEN CHEZ SOI" EST DISPONIBLE EN OCTOBRE

DISPONIBLE SUR
Google Play

Télécharger dans
l'App Store



- ✓ Agenda et actualités
- ✓ Paiements en ligne
- ✓ Infos pratiques
- ✓ Gestion de contrat
- ✓ Réclamations

Pour toutes questions, contactez le : **03 60 126 000**



En route vers qualibail !



Labellisée Quali'HLM en 2018 et renouvelée à deux reprises, la SIP a souhaité **aller encore plus loin dans sa démarche qualité** en s'engageant, dès 2023, dans une démarche de **certification Qualibail®**.

Depuis plus de 15 ans, Qualibail® constitue la référence nationale en matière de qualité de service en gestion locative dans le secteur de l'habitat social. Véritable outil de management, cette démarche repose sur **des engagements concrets**, en adéquation avec les attentes des locataires, de leur entrée dans le logement jusqu'à leur départ.

Son objectif est de **permettre une prise de recul sur les activités** afin d'améliorer continuellement la qualité de service. Le référentiel, structuré autour de **six grands engagements**, couvre l'ensemble des activités de la SIP et implique une mesure renforcée de la performance, notamment grâce à la mise en place ou au renforcement d'indicateurs de suivi et d'enquêtes de satisfaction. Ces outils permettent également **une évaluation annuelle des prestataires**.

L'année 2025 aura été consacrée, avec les équipes, à la préparation de la certification Qualibail, en vue d'une obtention prévue au début de l'année 2026.

Les atouts d'une certification Qualibail®

- Affirmer la gestion locative comme cœur de métier
- Améliorer la relation avec les locataires
- Définir une stratégie territoriale
- Dynamiser l'organisation interne
- Mobiliser les équipes sur la satisfaction des locataires
- Faire reconnaître les engagements par une certification reconnue par les professionnels et les associations de locataires

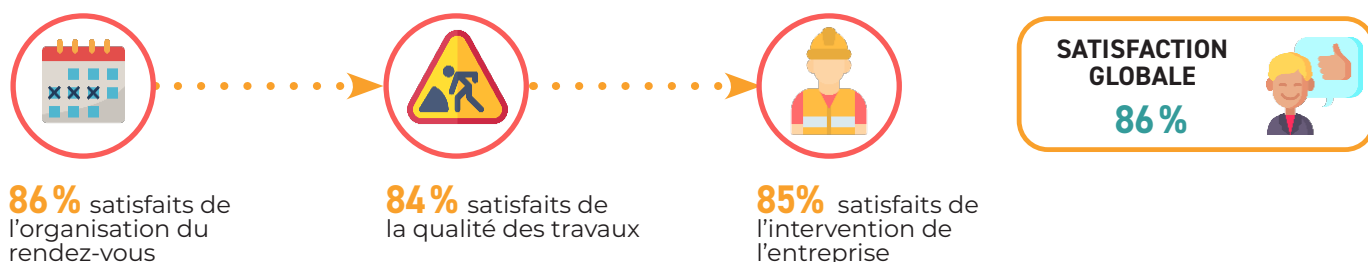


Mesurer la satisfaction de nos clients

Soucieuse du niveau de satisfaction de ses locataires, la SIP s'est engagée dans une **démarche pro-active d'amélioration continue de sa qualité de service** avec la mobilisation de l'ensemble de son personnel. Cette volonté se traduit par des enquêtes de satisfaction régulières et des contrôles renforcés des prestations réalisées par nos entreprises partenaires.

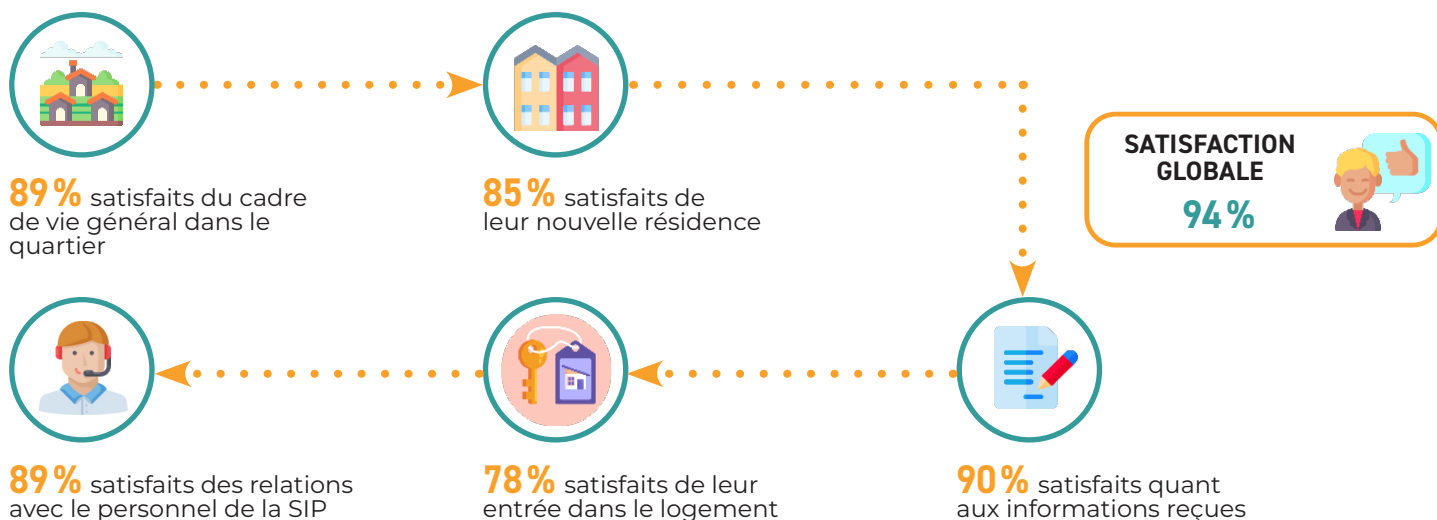
Enquête satisfaction travaux effectués en 2025

Un parcours jugé excellent dans son ensemble !



Résultats recueillis auprès de 1 002 locataires répondants. Données INIT 2025

Enquête auprès des locataires accueillis en 2025



Résultats recueillis auprès de 499 locataires répondants. Données INIT 2025

Un séminaire dédié pour booster notre qualité de service

En octobre, nos équipes en charge de la relation client étaient conviées pour un séminaire riche en échanges et en réflexions, dédié à la mise en place d'une démarche d'amélioration continue de notre qualité de service.

Cette journée avait pour objectif de repenser nos pratiques, en nous mettant à la place de ceux qui vivent nos services au quotidien : nos clients locataires. Une démarche participative, transversale, et orientée vers nos clients locataires, qui marque une nouvelle étape dans notre volonté de rendre notre offre encore plus lisible, accessible et adaptée aux besoins réels.





**UTILES AUX TERRITOIRES EN CONTRIBUANT
À LEUR TRANSFORMATION ET À LEUR
ATTRACTIVITÉ**

Acteur de la transformation des territoires

Les dynamiques de renouvellement urbain, portées notamment par le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU), les ambitions de la politique de la ville, les exigences de transition énergétique du parc résidentiel ainsi que l'évolution des besoins sociaux, amènent les acteurs du logement social à jouer un rôle déterminant dans l'attractivité et la cohésion des territoires. En tant qu'aménageur et partenaire des collectivités, nous occupons une place stratégique dans l'accompagnement de la transformation territoriale.

Dans la Somme, ces enjeux prennent une résonance particulière, dans un contexte marqué par le vieillissement de la population, des fragilités socio-économiques persistantes dans certains quartiers et des défis d'attractivité. Face à ces réalités, **la SIP assume pleinement son rôle** en articulant son intervention autour des priorités suivantes :

- Contribuer aux dynamiques de renouvellement urbain et de requalification des quartiers
- Adapter l'offre de logements et de services aux évolutions des besoins du territoire

Proposer une offre de logements et des services adaptés aux besoins des territoires

Afin de **répondre au plus près des besoins des habitants** et des évolutions démographiques du territoire, la SIP s'appuie sur une analyse approfondie de la demande de logement social à l'échelle du département de la Somme et d'Amiens Métropole, notamment à partir des données issues de l'Infocentre du Système National d'Enregistrement (SNE).

Cette connaissance fine de la demande constitue **un outil d'aide à la décision** essentiel pour orienter les politiques de construction, de réhabilitation et d'adaptation du patrimoine. Les équipes de gestion locative analysent **plusieurs indicateurs structurants** : composition et taille des ménages, âge des demandeurs, typologies de logements recherchées (T1, T2, T3, etc.), niveaux de revenus ou encore besoins spécifiques liés à la perte d'autonomie ou au handicap.

Ces données permettent d'**adapter l'offre de logement aux réalités sociales** et aux parcours résidentiels des habitants, en intégrant dès la conception des projets, des réponses concrètes aux besoins identifiés : logements accessibles, aménagements favorisant le maintien à domicile, équipements adaptés aux personnes à mobilité réduite, ou encore diversification des typologies de logements selon les dynamiques locales.

Cette approche prospective est pensée en amont des opérations et intégrée aux processus de décision de la SIP, notamment dans le cadre des comités d'investissement, afin de **garantir la pertinence sociale et territoriale des projets engagés**. Elle s'appuie également sur une connaissance des dynamiques locales, des projets d'aménagement et des perspectives de développement des territoires.



Habitats spécifiques

La SIP a également construit **plusieurs établissements spécifiques** (résidence intergénérationnelle, logements seniors, foyer d'hébergement, Centre d'Accueil pour le Travail, résidence étudiante, EPHAD, ...) et les a **mis à disposition d'associations** qui peuvent ainsi accueillir et loger de manière ponctuelle les personnes les plus démunies (personnes âgées dépendantes, jeunes en insertion, familles en rupture familiale ou ayant rencontré des soucis dans leur précédente location ou toutes autres personnes nécessitant un accompagnement particulier).

C'est ainsi qu'en 2024, la SIP a accompagné deux associations (APREMIS et AGENA) pour répondre à **2 appels à projets** proposés par les services de l'État dont l'objectif était de transformer leur centre d'hébergement en pension de famille.



Aménagements pour les personnes en situation de handicap

Pour répondre à **un nombre en évolution constante de demandes d'aménagements** formulées par nos locataires en situation de handicap (handicap physique, handicap sensoriel ou handicap lié à une perte de mobilité due à l'âge), la SIP a mis en place depuis 2015 **une charte d'arbitrage patrimoniale** afin de définir les modalités de gestion des demandes d'adaptation d'un logement et de ses abords formulées par une personne en situation de handicap.

396 logements ont pu être aménagés entre 2019 et 2024, favorisant ainsi le maintien dans les lieux de nos locataires en situation de handicap.

La résidence AGENA transformée en pension de famille



Dans le cadre de son partenariat avec l'association AGENA, qui accompagne des personnes en difficulté sociale, notamment **des femmes victimes de violences**, la résidence SIP qui héberge l'association a été transformée en pension de famille à la suite d'un appel à projets de l'État.

Ce projet répondait à **l'évolution des besoins des publics accueillis et à la réduction progressive des financements publics** accordés aux associations, en proposant une solution de logement durable avec un accompagnement social renforcé.

L'opération a permis **la rénovation et la redistribution de 21 logements**, la création d'une extension de 90 m² (salle de restauration, cuisine et buanderie), l'aménagement d'un jardin et de places de stationnement, ainsi que la mise en conformité du bâtiment en matière d'accessibilité et de sécurité incendie. Le projet a été finalisée fin 2024.

Engagement de la SIP dans le cadre du NPNRU

Dès 2005, la SIP s'est engagée aux côtés de l'Agence Nationale pour le Renouvellement Urbain et Amiens Métropole à mener une série de transformations au sein du quartier Étouvie. Le NPNRU vise à poursuivre les efforts engagés précédemment.

Sur le quartier Étouvie, le projet s'inscrit dans **un plan global de transformation et d'amélioration du cadre de vie** visant à renforcer l'attractivité du quartier et la qualité des services de proximité. Il prévoit notamment la création d'une médiathèque par la communauté d'agglomération Amiens Métropole, qui sera mise en service en 2026, la poursuite de l'implantation de services publics au sein d'un même pôle sur la zone d'activités du Pays d'Auge par la Ville d'Amiens, qui a démarré dès 2023 (regroupement de la mairie de secteur, de la maison des projets de renouvellement urbain, de la MDSI, de la Mission Locale...).

Dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU), **642 logements sont concernés par un programme de démolition**, dont 594 à Étouvie et 48 à Amiens Nord.

À fin 2025, 280 logements ont d'ores et déjà été démolis. La démolition des 362 logements restants, planifiée à l'horizon 2029, correspond à la résidence du Pays d'Auge située à Étouvie.

L'avenue de Picardie change de physionomie

Les réhabilitations sont également l'occasion de **repenser la conception des bâtiments** et leur intégration globale au sein du quartier. En 2025, s'est achevée la réhabilitation des immeubles situés le long de l'avenue de Picardie, dont l'un a été restructuré en **trois bâtiments distincts de 40 logements chacun**.

Couplée au renouvellement de la voirie et au renforcement de la trame paysagère, cette transformation redessine le cadre de vie, dans un esprit proche de celui d'un **écoquartier**.



Point d'étape dans le relogement des familles de la résidence du Pays d'Auge

La destruction de la résidence du Pays d'Auge (aussi connue sous le nom de Coursives) est une étape emblématique de la restructuration d'Étouvie. Mise en service en 1976, cette résidence qui comptait 362 logements sur 14 étages sera entièrement démolie en 2029.

La SIP accompagne les familles du Pays d'Auge afin d'identifier, au cas par cas, des solutions de relogement adaptées à leurs besoins et à leur situation, basées sur les enquêtes préalables individuelles menées dès 2023. Cette démarche d'accompagnement permet de favoriser des conditions de relogement répondant aux attentes des familles en matière de confort, de composition familiale et de cadre de vie. À fin 2025, il ne reste que 92 logements occupés (25,4%). La SIP reste mobilisée pour accompagner les ménages restant à reloger ainsi que pour maintenir le bâtiment dans un bon état de fonctionnement.

Au service de la cohésion sociale

Face aux évolutions des modes de vie, aux fragilités sociales croissantes et aux attentes renforcées en matière de sécurité et de qualité de vie, le logement social ne peut plus se limiter à proposer un toit. Pour la SIP, il constitue un levier essentiel de cohésion sociale, d'inclusion et de prévention des vulnérabilités.

Dans la Somme, et plus particulièrement dans certains quartiers d'Amiens, ces enjeux prennent une résonance particulière. Isolement, précarités du quotidien, perte d'autonomie de certains publics ou encore besoins de tranquillité résidentielle, appellent **des réponses de proximité**, adaptées aux réalités du terrain.

Pour y répondre, la SIP déploie une approche globale, dans le prolongement de sa mission d'intérêt général, fondée sur plusieurs leviers d'actions complémentaires :

- Favoriser un cadre de vie inclusif et solidaire propice au lien social
- Nouer des partenariats avec des associations locales pour renforcer l'accompagnement des habitants
- Renforcer la tranquillité résidentielle et le bien-être au quotidien

Favoriser un cadre de vie inclusif et solidaire

Créée en 2022, la cellule Vie inclusive constitue **un outil de cohésion essentiel de la SIP** qui permet de préserver la proximité avec nos clients locataires. Chaque année, **de nombreuses manifestations** sont proposées aux habitants, à travers **des temps de convivialité, des actions de sensibilisation et des initiatives solidaires**.

Ces temps contribuent activement à **créer du lien social entre les résidents**, à informer et sensibiliser sur différentes thématiques du quotidien, et à favoriser une meilleure appropriation de leur cadre de vie et du vivre-ensemble.

Une marche solidaire pour Octobre rose



Comme en 2023 et en 2024, la SIP organise **une grande marche solidaire à travers le quartier Etouvie**, dans le cadre d'Octobre rose, mois dédié à la lutte contre le cancer du sein. Des ambassadrices santé sont présentes et vont à la rencontre des habitantes du quartier Etouvie pour mener **une série de sensibilisations au dépistage du cancer du sein**. Locataires, collaborateurs de la SIP et partenaires sont invités à participer à ce moment de solidarité, de prévention et de convivialité.

Cette initiative s'inscrit dans **une volonté forte de la SIP d'agir en faveur de la santé et du bien-être de ses locataires**, en particulier dans les territoires les plus fragiles. En renouvelant cet engagement, la SIP souhaite faire de cet événement **un rendez-vous solidaire incontournable** au sein du quartier.

Petits déjeuners partenaires en pied d'immeuble

Les petits-déjeuners en pied d'immeuble sont **des moments privilégiés pour échanger avec nos locataires**. Ce sont aussi des temps dédiés à la sensibilisation autour de nombreux sujets ayant trait à la santé, à l'inclusion ou à la vie au sein de nos résidences.

Deux petits-déjeuners ont été organisés en 2025 avec l'intervention de l'unité des actions collectives du CCAS. Les représentants ont pu présenter leurs actions et notamment l'ouverture prochaine d'une annexe de leur Espace de Vie Sociale rue Terral à Amiens.

Les locataires ont ainsi pu découvrir **les services proposés gratuitement par le CCAS** au sein de ce nouvel espace qui comprend :

- Un local composé de deux parties (dont une cuisine) pour effectuer **des ateliers collectifs**.

- **Un jardin solidaire** situé allée des acacias, dans le prolongement des jardins ouvriers de la ville. Les volontaires y cultivent des légumes tout au long de l'année. Une partie de la production sert aussi à des ateliers de cuisine ou est distribuée à des personnes en situation de précarité.



Nos abords d'abord



Lancé en juin 2024, en partenariat avec l'APAP et l'Île aux fruits, le projet « Nos Abords d'abord » est **un projet participatif** destiné aux habitants d'Etouvie. Il a pour objectif de leur permettre de se réapproprier les espaces végétalisés du quartier en cultivant des denrées comestibles. Le projet est aussi axé sur la **sensibilisation au « bien manger » et à la préservation des ressources naturelles**.

Dans ce cadre, **de nombreuses activités ont été mises en place** et proposées aux habitants tout au long de l'année. Les participants ont pu découvrir des activités organisées autour de **4 temps forts** :

- La Fête du recyclage pour la réalisation de mini-récupérateurs d'eau
- La Fête du printemps pour la réalisation de boutures
- La Fête de l'été pour la réalisation de semis et la récupération de graines
- La Fête de clôture, qui s'est déroulée autour d'un atelier culinaire.

13 séances d'animation ont également été proposées avec **diverses activités de jardinage** (semis, plantations, récoltes, réalisation d'engrais, etc.). Une dégustation de fruits et légumes de la ferme et de saison ont clôturé ces sessions.

Enfin, **2 journées d'accueil** sur le site de l'Île aux fruits ont accueilli 10 participant(e)s chacune. Au programme de ces journées : visite de la ferme pédagogique, atelier culinaire, repas partagé et atelier au jardin. Au total, on dénombre 345 participations sur l'ensemble des ateliers et activités.

Présentation du dispositif SIMA

Suite à l'appel à manifestation d'intérêt portant sur l'O2R (offre de repérage et remobilisation) AGENA a été lauréate et pour développer le service SIMA (Soutien à l'Insertion par la Médiation Active)

Destiné aux habitantes de Montdidier et de Péronne, ce dispositif **accompagne des femmes éloignées de l'emploi** (à partir de 16 ans) qui ne sont pas inscrites à France Travail ou qui n'ont pas eu de contact avec leur référent de l'emploi (Cap Emploi, France Travail, Mission locale ou CD) depuis au moins 5 mois.

L'accompagnement est proposé sur un temps individuel (à domicile ou dans un tiers-lieu) et en collectif avec des ateliers tournant autour de thèmes abordant différentes thématiques sociales.

L'objectif est d'**effectuer un repérage des besoins** puis de remobiliser les bénéficiaires pour leur permettre un retour à l'emploi avec une inscription à France Travail. Cet accompagnement est proposé pour une durée de 6 à 9 mois. En parallèle, une rémunération est proposée (la RSFP) sous conditions mais cumulable avec certaines prestations.



Renforcer la tranquillité résidentielle



22 collaborateurs assermentés

Depuis 2023, **22 salariés**, parmi lesquels des gardiens d'immeubles, des agents d'immeubles qualifiés, des chargés de relation locataires, notre responsable Prévention Tranquillité Sureté, les responsables d'agences, notre responsable juridique et notre directeur relation clientèle, ont suivi **une formation pour être assermentés**.

Cette assermentation leur permet, dans le cas d'incivilités constatées de faire des déclarations faisant foi "jusqu'à preuve du contraire", de **protéger contre l'outrage** et de pouvoir dresser des procès-verbaux sans avoir à déposer plainte.



Prévenir les actes de délinquance et les incivilités

Soucieuse de **garantir la tranquillité résidentielle** de ses locataires, la SIP privilégie depuis de nombreuses années le partenariat avec les forces de l'ordre et la justice.

Après avoir signé en 2024 **une convention tripartite SIP-Police-Justice** pour mieux identifier et traiter les actes d'incivilités, de nuisance et de délinquance dans les résidences de notre parc social, la SIP a mis **12 logements vacants à disposition de la Police Nationale** pour que les agents puissent réaliser des exercices et des entraînements cynophiles.

Souriez, vous êtes filmés !

Pour améliorer la sécurité de nos locataires et prévenir les incivilités, nous intégrons la pose de caméras de vidéo-surveillance sur l'ensemble de nos programmes de réhabilitations. 1 930 logements de notre parc sont sous immeubles vidéoprotégés. Ce dispositif nous permet notamment de prévenir les incidents et d'identifier les auteurs de nuisances ou d'incivilités.

Un forum de l'emploi pour favoriser l'insertion de nos locataires



En 2024, la SIP a souhaité proposer un premier forum de l'emploi afin de **mettre en relation ses locataires en recherche d'emploi et ses entreprises prestataires ayant des besoins en recrutement**. Des structures d'accompagnement vers l'emploi, des partenaires associatifs ainsi que des organismes de formation étaient également conviées. **Plus de 300 visiteurs ont participé à la première édition**, attirés par la diversité des entreprises présentes et l'accompagnement personnalisé proposé.

Une belle initiative orchestrée par notre cellule Vie inclusive et les services dédiés à l'entretien de notre patrimoine ainsi que de notre service Ressources humaines !

Pour cette édition 2025, organisée avec le soutien de la DREETS Hauts-de-France, nous avons enregistré **un flux de fréquentation massif avec près de 430 visiteurs**. CV en main, les candidats étaient au rendez-vous pour se présenter et **découvrir les services et les offres d'emploi proposés par les entreprises et les partenaires** venus spécialement à leur rencontre.

Ce deuxième forum emploi a réuni **de nombreuses entreprises locales, des institutions et des structures dédiées à l'accompagnement vers l'emploi**. Les visiteurs ont pu également s'informer sur les dispositifs d'aide à la création d'entreprise et sur les parcours de formation. Le forum de l'emploi a réuni une trentaine d'entreprises et de structures partenaires.

Les participants ont pu ainsi échanger directement avec des recruteurs, obtenir des informations pratiques et se faire conseiller sur la meilleure manière de candidater.

Garantir la salubrité de nos logements en prévenant les infestations de nuisibles

Beaucoup de facteurs expliquent la hausse de la présence d'animaux considérés comme nuisibles dans et aux abords du logement de tout un chacun. Des produits plus respectueux de l'environnement, mais moins agressifs, des habitudes de consommations nouvelles, une hausse des températures moyennes, tout y contribue. Pour autant, **il n'y a pas de fatalité** et la SIP est déterminée à mener toutes les actions possibles en lien avec ses prestataires, les villes et communautés d'agglomération, mais aussi avec ses locataires, partenaires indispensables pour tenir éloignés ces animaux et garantir leur confort.

En 2025, la SIP a accentué ses actions avec le recrutement d'**un coordinateur de lutte contre les nuisibles**, poste nouvellement créé et hautement stratégique pour être encore plus efficace.





**UTILES ENSEMBLE, EN REPENSANT NOS
MÉTIERS POUR DEMAIN**

Accompagnement des parcours professionnels

Dans un secteur en forte évolution, marqué par des transformations réglementaires rapides et une exigence accrue en compétences et en expertises, la SIP accompagne ses collaborateurs dans l'évolution de leurs parcours professionnels. Cette dynamique s'inscrit également dans la prise en compte des différentes réalités de vie (proche aidance, situations de handicap, etc.), qui peuvent influencer les trajectoires individuelles. Dans ce contexte, la capacité d'adaptation collective constitue un levier clé de la continuité de la mission sociale et de la qualité du service rendu aux territoires.

La SIP accompagne ses collaborateurs tout au long de leur parcours professionnel, de l'intégration à l'évolution de carrière, en s'appuyant sur plusieurs engagements structurants :

- Révéler et accompagner les talents, en encourageant le développement professionnel et la mobilité interne
- Développer les compétences pour permettre aux équipes d'évoluer dans un environnement en constante transformation
- Garantir l'égalité des chances, en favorisant un cadre professionnel inclusif et un accès équitable aux opportunités d'évolution

Le parcours d'intégration

Être acteur du logement social demande **une forte mobilisation en termes de ressources humaines** et nécessite le recrutement de profils et de savoir-faire variés. Notre service Ressources Humaines est mobilisé pour **répondre aux besoins de la SIP en matière de recrutement** et contribue à **faciliter l'intégration des nouveaux collaborateurs**.

En 2025, nous avons intégré **13 nouveaux talents** et accueilli 13 stagiaires. Lors de son arrivée au sein de la SIP, chaque collaborateur bénéficie systématiquement d'un **plan d'intégration personnalisé** pour faciliter ses premières semaines au sein de l'entreprise. Ces programmes d'intégration font l'objet d'immersions au sein des différents services avec l'appui de notre service Ressources Humaines, des managers et de tuteurs. Ce parcours d'intégration a été totalement refondé, avec **un groupe de travail composé de différents acteurs internes**. Ce nouveau parcours se veut plus efficace, fluide et cadré, afin que chacun bénéficie d'une intégration optimale et complète, aussi bien pour les nouveaux collaborateurs que pour les salariés promus en interne.

Les équipes d'encadrement sont régulièrement conviées à participer à des **petits-déjeuners RH** durant lesquels elles peuvent bénéficier d'informations pratiques autour des nouvelles réglementations, de sujets d'actualité, d'outils managériaux tels que les entretiens des collaborateurs, la réforme des retraites ou encore la marque employeur. Ces moments sont **des temps forts pour partager ensemble des retours d'expériences** et faire le point sur les pratiques.



Formation et développement des compétences

En affectant **173 370 euros, soit 3.01% de la masse salariale**, représentant 2 654 heures pour 322 bénéficiaires, la SIP démontre qu'elle investit dans les hommes et femmes qui la composent (développement des compétences, certifications).

Le budget alloué au plan de développement des compétences est stable et bien au-delà de notre obligation réglementaire de 1% de la masse salariale. Les actions de formation sont davantage ciblées, optimisées et en adéquation avec les besoins exprimés par les managers et/ou les collaborateurs, ce qui renforce la satisfaction des collaborateurs et l'efficacité des formations. En 2025, de nombreuses actions de formations ont été engagées pour **favoriser la montée en compétences** de nos équipes.

L'année 2025 a été marquée par un fort investissement dans la transformation numérique des métiers, la professionnalisation des activités liées au logement social et le renforcement de la prévention des risques professionnels.



Cyriel : la SIP se dote d'un cybercoach



Le traitement et la circulation des données, flux indispensables à l'activité de bailleur social, font l'objet d'une attention toute particulière afin de **contenir les attaques subies quotidiennement**, notamment d'hameçonnage, et **réduire au maximum les risques internes**.

Pour prévenir les risques, notre Service des Systèmes d'Information a déployé **une nouvelle plateforme d'échange de fichiers** développée en interne qui nous rend indépendants et nous protège des flux malveillants. Les équipes mènent **de nombreuses campagnes de sensibilisation**, épaulées par **un agent de sécurité virtuel** dénommé Cyriel qui intervient auprès de chaque salarié pour l'accompagner et l'inviter à adopter **les bons réflexes de protection**.

Sensibilisation aux enjeux climatiques dans le cadre du Bilan Carbone®

Dans le cadre de la réalisation de son premier Bilan Carbone®, la SIP a mobilisé ses équipes autour d'ateliers réunissant plusieurs directions et métiers (patrimoine, gestion locative, fonctions support, direction financière, etc.). Cette démarche collaborative a été l'occasion de resensibiliser les collaborateurs aux enjeux climatiques du secteur du logement social, tout en nourrissant une réflexion collective sur les leviers d'action et les solutions à mettre en œuvre dans le cadre du futur plan de décarbonation de la SIP.



Mesurer la satisfaction des collaborateurs

En 2021, la SIP s'est engagée à réaliser **un audit d'excellence opérationnelle tous les 2 ans** mené par un cabinet indépendant (Quantième). Ainsi, en 2021, 2023 et 2025, un panel de 50 collaborateurs de la SIP représentatif de l'ensemble des directions et services a été invité à **participer et répondre de manière anonyme à plus de 45 questions**. La SIP a enregistré un taux de réponses excellent atteignant 96%. Par ailleurs, 20 personnes ont été invitées à participer à un entretien collectif, organisé dans le cadre d'un atelier.

Les répondants ont eu l'opportunité de **s'exprimer sur des thèmes tels que les conditions de travail, le sentiment d'appartenance à l'entreprise, le développement des compétences, les relations interservices, la diffusion de l'information ou la qualité des relations interservices**.

L'édition 2025 confirme un niveau de satisfaction globale élevé, avec des scores compris entre 7,8 et 8,6/10 sur l'ensemble des thématiques.

Le sentiment d'appartenance, la confiance dans la Direction Générale et le développement des compétences constituent **les principaux points forts de l'édition 2025**, avec des niveaux de satisfaction supérieurs à 95 %, traduisant une adhésion forte à la stratégie et au pilotage de l'entreprise.

Cette édition met en évidence **des points de vigilance clairement identifiés**, mais circonscrits, notamment en matière de progression de carrière, de perception de la rémunération et de sécurisation des métiers en relation client, sans remettre en cause la dynamique globale très positive observée en 2025.



Une trajectoire de progrès continue et cohérente

Sur la période 2021-2025, les résultats mettent en évidence **une progression continue, régulière et cohérente de la satisfaction des collaborateurs**, avec une amélioration de la quasi-totalité des indicateurs suivis dans le temps.

Cette dynamique s'est construite sans effet de rupture, mais par **une consolidation successive des fondamentaux**, dans un contexte marqué par des crises sanitaires, économiques et institutionnelles successives.

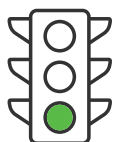
Les fondamentaux organisationnels (procédures, outils, diffusion de l'information, relations hiérarchiques) se sont renforcés au fil des éditions, permettant à l'organisation de gagner en efficacité.

Globalement, le cycle 2021-2025 dessine le portrait d'une organisation solide, disposant d'un socle organisationnel robuste pour aborder **le futur projet d'entreprise 2026-2030**, en intégrant des enjeux désormais clairement identifiés et partagés (sécurité et tranquillité, relation client, vieillissement de la population, RSE, transformation numérique).



Résultats de l'enquête : synthèse

Restitution des résultats
43 répondants



Moyenne : 8,2/10

91% de collaborateurs satisfaits
(note >= 6)

Favoriser l'égalité des chances

Contribuer à l'égalité des chances est **un élément central dans la culture d'entreprise de la SIP**. Toute l'année, nos équipes s'engagent et participent à des actions en faveur de l'égalité des chances et de l'inclusion pour tous les publics.

La SIP garantit l'égalité des chances en matière de recrutement : 100% des offres d'emploi veillent au respect des descriptions et intitulés de poste. Elle affiche également sa démarche inclusive notamment **en matière de handicap**. 100% des managers sont formés et sensibilisés à la charte de bonne conduite en matière de recrutement. **La promotion interne est privilégiée** et sécurisée avec des périodes probatoires, les nouveaux collaborateurs accueillis bénéficient systématiquement d'un parcours d'intégration.

La SIP favorise l'égalité des chances dans le cadre de ses recrutements, accueille des stagiaires chaque année dans ses services (13 en 2025) et développe l'alternance (3 en 2025).

Un index de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes en hausse

Dans le cadre de la loi Avenir professionnel, toutes les entreprises d'au moins 50 salariés doivent calculer et publier leur «Index de l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes» chaque année au 1^{er} mars, suivant plusieurs indicateurs.

Commun à l'ensemble des entreprises, il permet l'évaluation de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes au sein des sociétés sous la forme d'une note globale sur 100 points.

En 2025 les résultats de la SIP sont au beau fixe puisque nous affichons un score de 93/100 ! Pour rappel l'index 2019 était de 75/100, celui de 2020 de 86/100, celui de 2021 de 89/100, celui de 2022 de 93/100, celui de 2023 de 94/100, celui de 2024 de 93/100.

Cette nouvelle progression s'explique par les efforts constants réalisés par la SIP en faveur de l'égalité professionnelle et démontre son engagement pour une société plus juste donnant sa place à tous les talents sans discrimination.

Politique handicap

Le service Ressources Humaines de la SIP se mobilise tout au long de l'année pour **favoriser l'insertion des travailleurs en situation de handicap** et pour sensibiliser les salarié(e)s de la SIP à cet enjeu majeur. En 2025, de nombreuses initiatives ont été mises en place telles que la création d'un «Diagnostic-Action» soutenu par l'Agefiph et accompagné par AGS Conseil.

Nos collaborateurs en situation de handicap bénéficient également d'un **accompagnement spécifique et personnalisé** par notre référente handicap (montage des dossiers MDPH et aménagement de postes de travail ergonomiques en lien avec des structures accompagnantes).

Handi Party : une journée pour sensibiliser

En novembre, le comité handicap de la SIP a convié l'ensemble des équipes pour **une grande journée dédiée à la sensibilisation au handicap**.

Organisé à l'ESAT les Alençons situé à Petit-Camon, ce temps fort de l'année 2025 a permis aux salarié(e)s de découvrir ce lieu emblématique et surtout son équipe de passionné(e)s lors d'une visite des ateliers de blanchisserie. Les travailleurs en situation de handicap et leurs encadrants ont présenté leurs domaines de compétences et les services proposés par l'ESAT (restauration, mécanique, ...)

Dans le cadre de cette journée, nos équipes ont également pu rencontrer **des structures d'accompagnement**, notamment pour les proches aidants et obtenir des renseignements sur les dispositifs existants.



Le comité handicap

Pour appuyer les nombreuses actions menées en faveur de l'inclusion des personnes en situation de handicap, la SIP a créé **un comité handicap** qui se réunit tous les trimestres autour de différentes thématiques. La SIP s'est également mobilisée en novembre dernier à l'occasion de la **semaine Européenne pour l'emploi des personnes handicapées** (SEEPH) : job dating de France Travail & Cap emploi, Handi'Hauts'Lympics de l'Agefiph, Duoday de l'ALGEEI

Le 18 novembre, le service RH a participé à **un job dating destiné uniquement aux personnes en situation de handicap**. Cette même journée, 6 salarié(e)s ont formé une équipe lors du **challenge des Handi Hauts'Lympics** où ils ont pu expérimenter plusieurs épreuves d'handisport.



Nouvelle édition pour les Duo Days



Cette année encore, la SIP a répondu présent dans le cadre des Duo Days. Ce programme, qui vise à **favoriser l'inclusion des personnes handicapées dans le milieu professionnel**, a permis à l'une de nos gardiennes d'immeuble de partager son quotidien, de transmettre son savoir-faire et de dévoiler les aspects pratiques de son métier.

Ensemble, ils ont travaillé sur diverses tâches, allant de l'entretien des espaces communs à la gestion des demandes des locataires. **Une expérience enrichissante** mettant en lumière l'importance de l'inclusion pour les personnes en situation de handicap.

Une marque employeur plébiscitée



En 2025, la SIP a été récompensée dans deux catégories du **concours "Employeurs, démarquez-vous !"** valorisant les meilleures stratégies RH.

Ce concours, créé en 2024 est organisé par la Région Hauts-de-France, en partenariat avec la CCI Hauts-de-France, France Travail, l'APEC et la CPME Hauts-de-France.

Ce concours met en lumière les entreprises des Hauts-de-France qui s'engagent pour :

- L'attractivité de l'entreprise : se démarquer pour mieux recruter
- La qualité de vie au travail : agir au quotidien pour fidéliser ses collaborateurs

Voir notre engagement récompensé dans ces deux catégories est une grande fierté pour nos équipes. Cela confirme **la pertinence des actions que notre service RH mène au quotidien** pour attirer de nouveaux talents et accompagner nos collaborateurs tout au long de leur parcours. Cette reconnaissance souligne également **l'engagement de la SIP en faveur d'un environnement de travail positif**, durable et propice à l'épanouissement de tous nos collaborateurs.

Un collectif engagé

La SIP ne peut remplir durablement sa mission d'intérêt général sans l'engagement de celles et ceux qui la portent au quotidien. Dans des métiers directement connectés aux réalités socio-économiques locales, la qualité du collectif de travail est déterminante. Au-delà des compétences individuelles, il s'agit de renforcer la cohésion et l'entraide et de créer des conditions de travail favorables. La SIP privilégie une approche d'intelligence collective fondée sur le dialogue pour accompagner la mutation de ses métiers et de ses pratiques professionnelles.

La SIP déploie sa politique sociale autour de plusieurs priorités complémentaires visant à renforcer la qualité de vie au travail, la cohésion interne et le sens collectif de son action :

- Créer les meilleures conditions de sécurité et de qualité de vie au travail
- Cultiver les relations interservices afin de fluidifier les échanges et la coopération
- Mobiliser les équipes autour de grandes causes pour donner du sens à l'action collective
- Fédérer autour du projet d'entreprise afin de renforcer les dynamiques collectives

Des actions QVCT tout au long de l'année

La SIP a instauré **un programme d'actions annuel en faveur de la qualité de vie et des conditions de travail** pour tous ses salarié(e)s. Cette démarche vise à leur bien-être au quotidien et à fédérer nos équipes.

De nombreux rendez-vous sont proposés par notre service Ressources Humaines tout au long de l'année.

Santé et prévention

Afin de **prévenir les maux physiques**, les collaborateurs bénéficient depuis 2024 de séances d'ostéopathie individuelles, une à deux fois par an.

Le travail sur écrans faisant partie intégrante de nos métiers, une séance de **yoga de yeux** a été proposée et animée par une opticienne diplômée. L'occasion d'apprendre les bonnes pratiques liées au travail sur écran et de prendre soin de sa vue.

Afin de soulager des douleurs pathologiques, chaque site de la SIP s'est vu doté d'une ceinture chauffante.

Au cours de l'année, des salariées de la SIP ont également pu suivre **un cours de pilates gratuit**.



Des temps de convivialité pour entretenir l'esprit d'équipe



Tout au long de l'année, les salarié(e)s de la SIP peuvent profiter de **moments de partage** et d'activités placées sous le signe de la convivialité. En juin, notre **mois de la QVCT** fait la part belle aux ateliers participatifs et aux activités pour que nos équipes puissent se rassembler. En 2025, nos collaborateurs ont également pu **s'initier au jardinage** grâce à la création d'un potager installé dans l'enceinte de notre régie SIP Rénovert.

Désormais incontournable, notre **grand tournoi de pétanque annuel** a fait le plein de participants pour sa 4^{ème} édition et les fêtes de fin d'année restent un temps fort avec notamment notre concours de décorations festives.

Fédérer les équipes autour de grandes causes

Les équipes de la SIP ont l'engagement chevillé au cœur ! Animés par **des valeurs de partage et de solidarité**, les collaboratrices et collaborateurs de la SIP s'investissent pour soutenir les grandes causes.

Journées de sensibilisation ou grandes causes nationales sont autant d'occasions pour nos équipes de montrer leur générosité.

2025 n'a pas échappé à la règle et les occasions de s'engager ont été nombreuses. Outre la participation de 6 salariés aux Handi Hauts'lympics, nos collaborateurs se sont également inscrits en nombre pour une opération de **don du sang** dans le cadre d'une campagne solidaire organisée à la Maison du Don d'Amiens.

Lutte contre les violences familiales et conjugales : les acteurs du logement s'engagent !



Le 25 novembre, l'Adil de la Somme a réuni de nombreux professionnels de l'habitat à l'Hôtel des Feuillants, à Amiens, pour **une table ronde dédiée à un enjeu majeur : offrir des solutions de logement adaptées aux victimes de violences, afin de leur permettre de se reconstruire.**

Des échanges et des partages d'expériences ont permis aux participants d'enrichir un atelier participatif proposé en première partie de la matinée.

Le point d'orgue de cette réunion : 16 acteurs du logement ont signé **la charte "Mon association s'engage/Mon entreprise s'engage"** contre les violences conjugales, aux côtés de la Présidente du Conseil départemental de la Somme et du Préfet de la Somme.

Un engagement déterminant, dans le cadre de la **Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes.**

Tous mobilisés pour Octobre rose

Le mois de sensibilisation au cancer du sein est un événement phare dans la vie de nos équipes. Chaque année, nos collaborateurs s'engagent en faveur de cette grande cause de santé publique en invitant les habitants d'Etouvie à les rejoindre pour une grande marche solidaire.

Octobre est aussi l'occasion d'arborer un ruban rose pour rappeler l'importance du dépistage du cancer du sein.

Cette année, notre service RH a souhaité aller plus loin en organisant une distribution de briochettes aux couleurs d'Octobre rose à l'ensemble des équipes. Cet achat a permis de reverser 171 euros à la Ligue Nationale contre le cancer.



Cultiver les relations interservices

Les relations interservices jouent un rôle crucial dans le bon fonctionnement d'une organisation. Elles permettent **une communication fluide et une collaboration efficace** entre les différentes équipes.

Les métiers du logement social sont multiples et la SIP n'échappe pas à la règle avec **près de 70 métiers qui travaillent ensemble** au quotidien, avec des domaines de compétences parfois très différents. Permettre aux équipes de vivre des actions interservices accroît le sentiment d'appartenance à la SIP et favorise la cohésion au sein de notre entreprise.

Vis mon Job !

Depuis plusieurs années, l'opération "**Vis mon Job**" connaît un franc succès parmi les collaborateurs et collaboratrices de la SIP. De nombreux duos et trios se sont formés et les participant(es) ont pu découvrir le quotidien et le métier de leur partenaire d'un jour.

Au programme, de la bonne humeur et des partages d'expérience pour permettre à nos collaborateurs de **découvrir le fonctionnement d'autres services** et appréhender les métiers de la SIP dans leur globalité.

Nouveauté 2025 : 22 collaborateurs ont été invités à se mettre dans la peau de nos gardien(ne)s et agents d'immeubles qualifiés le temps d'une matinée organisée à Etouvie.



Les petits-déjeuners interservices

Dans une logique de **renforcement des coopérations internes**, la SIP a mis en place des temps réguliers de rencontres interservices sous forme de petits-déjeuners. Ces moments privilégiés d'échanges, qui allient convivialité et partage d'expériences, sont conçus pour créer un cadre propice à la discussion et à la collaboration.

Ces petits-déjeuners sont bien plus que de simples occasions de se retrouver autour d'un café; ils représentent **un véritable espace d'expression** où chaque participant peut faire valoir son point de vue et ses besoins. En permettant aux équipes de se rencontrer dans un cadre informel, ces rencontres facilitent la compréhension mutuelle des métiers, des missions et des contraintes rencontrées par chacun.



Bilan du projet d'entreprise 2022-2025

En 2022, la SIP a lancé son projet d'entreprise, « **Utiles ensemble** », porté par une ambition forte : devenir un moteur de transformation sociale et environnementale de ses propres pratiques, tout en entraînant dans cette dynamique l'ensemble de ses partenaires.

Né des réflexions menées par les collaborateurs de la SIP et enrichi par **une concertation avec nos parties prenantes**, ce projet s'est structuré autour de 4 axes stratégiques, destinées à être intégrées au quotidien dans nos pratiques métiers.

À la fin du mois de décembre 2025, un bilan détaillé du projet d'entreprise a été présenté, axe par axe et action par action. Ce bilan a mis en évidence des résultats très encourageants : 92 % des objectifs ont été atteints, grâce à l'implication collective des équipes et à l'engagement de chacun. Cette dynamique nourrit aujourd'hui une volonté de poursuivre les efforts engagés à travers **un nouveau projet d'entreprise actuellement en construction**.

AXE 1

S'ENGAGER COLLECTIVEMENT POUR L'AMÉLIORATION CONTINUE DE NOTRE ORGANISATION ET POUR UNE PERFORMANCE ÉCONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTALE

- Mobiliser les salariés et les locataires sur la réduction de l'empreinte carbone et sur la maîtrise des charges locatives
- Créer une mission environnement pour apporter un appui et une expertise en interne
- Mener des actions de sensibilisation interne aux gestes éco-responsables auprès des collaborateurs et des partenaires et définir une stratégie d'achat responsable
- Mettre en place une base de données unique afin d'optimiser notre performance en matière de développement et de réhabilitation
- Développer les chantiers propres et développer les clauses environnementales dans les marchés
- Lutter contre les gaspillages avec des animations et des ateliers
- Transformer la SIP en garantissant autant sa performance environnementale qu'économique



AXE 2

CONCRÉTISER LES TRANSITIONS DES TERRITOIRES ET CONTRIBUER À LEURS ATTRACTIVITÉS

- Favoriser la mixité sociale
- Développer des relations institutionnelles, de concertation locative et des enquêtes en lien avec les mairies, associations et collectivités pour mieux connaître les besoins des habitants
- Développer une offre nouvelle de logements attractifs sur le territoire
- Développer et réhabiliter des logements à faible consommation et/ou innovants
- Contribuer à l'attractivité des territoires en donnant de la visibilité aux réhabilitations
- Développer l'économie circulaire en mobilisant les fournisseurs et les associations pour la récupération et la valorisation des matériaux



AXE 3

ANTICIPER ET RÉPONDRE AUX NOUVELLES ATTENTES ET AUX NOUVEAUX PROFILS DES HABITANTS

- Donner aux salariés les outils et les formations pour gérer les différentes situations de gestion locative
- Etablir une charte tripartite définissant les règles et conduite commune entre locataire, fournisseur et bailleur et développer les enquêtes de satisfaction
- Sécuriser notre patrimoine et assurer la tranquillité résidentielle
- Mettre la mobilité résidentielle au cœur du parcours résidentiel
- Développer des produits et services adaptés aux besoins spécifiques



AXE 4

POSER UN CADRE D'UNE VIE INCLUSIVE ET SOLIDAIRE

- Favoriser les interactions interservices et renforcer les actions QVCT*
- Devenir un relais entre les propositions d'emploi de nos prestataires et les locataires
- Développer l'accompagnement social en mobilisant des partenaires associatifs sur l'accès aux droits et mettre en place des partenariats avec le tissu associatif
- Stimuler les initiatives et les animations au sein nos résidences en mobilisant les équipes des agences
- Développer la communication et la culture d'entreprise et améliorer l'expérience utilisateur des salariés



INDICATEURS DE PERFORMANCE 2025

NOTRE PATRIMOINE



12 428
logements

44,66 %

de nos logements classés
A, B ou C



219 M€

investis sur 10 ans
pour notre patrimoine

602

ordres de service
lancés en réhabilitation



SUR LE TERRAIN

26

Chargé(e)s de
Relation Locataires sur le terrain

21

Gardien(ne)s et agent(e)s
d'immeuble qualifié(e)s



86 %

de retours positifs émis par nos
locataires suite à des travaux réalisés
dans leur logement



1 930

logements
sous résidences vidéosurveillées

ATTRIBUTIONS DE LOGEMENTS

3 436

demandes de logement
étudiées par la CALEOL

990

logements attribués



238

Familles prioritaires
relogées

RELATION CLIENTÈLE



55 646

appels traités par notre
Centre de Relation Client

94 %

de locataires
globalement satisfaits de leur
nouveau logement



7 600

inscrits
sur notre appli SIP Bien soi
(soit 75% de nos locataires)

INCLUSION SOCIALE



430

visiteurs
pour la deuxième édition de notre
forum emploi

RESSOURCES HUMAINES



2 654

heures de formation dispensées
à nos équipes

22

salariés
assermentés depuis 2023



93 %

index égalité hommes / femmes

BILAN CARBONE®



44 699 T

CO2e émis par les activités
de la SIP soit

54 KG

CO2e par m² d'habitation

ÉCONOMIE CIRCULAIRE



16 125 T

de déchets de chantier recyclés

240 T

de déchets verts
valorisés en 158
tonnes de compost





REMERCIEMENTS

Au moment de clore ce rapport de durabilité mettant en lumière l'ensemble de nos résultats et performances en matière de Responsabilité Sociétale des Entreprises, nous souhaitons remercier et témoigner notre profonde reconnaissance aux femmes et aux hommes qui composent la SIP mais aussi à l'ensemble des parties prenantes qui s'engagent quotidiennement à nos côtés pour mener à bien et avec succès, notre mission d'intérêt général.

C'est ensemble que nous pouvons transformer nos ambitions en réalisations concrètes et faire de notre territoire un lieu où chacun a sa place, en toute dignité et en toute sécurité.

Fany RUIN

Présidente de la SIP d'HLM
Présidente de la CCI Amiens Picardie
Vice-Présidente de la CCI France

Alain HERRENG

Directeur Général de la SIP d'HLM